

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 4, 2022

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met with videoconference this day at 11:01 a.m. [ET], pursuant to rule 12-7(2)(c), to consider the orders and practices of the Senate and the privileges of Parliament; and pursuant to rule 12-7(2)(a), to consider possible amendments to the Rules, and to consider a draft agenda (future business).

Senator Diane Bellemare (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good morning, everyone. Today is Monday, April 4, and we will begin our deliberations. The committee is made up of our two deputy chairs, Senator Batters from Saskatchewan and Senator Lankin from Ontario. Our committee also includes Senator Greene from Nova Scotia, Senator Black from Ontario, Senator Busson from British Columbia, Senator Boniface from Ontario, Senator Clement from Ontario, Senator Cordy from Nova Scotia, Senator Duncan from Yukon, Senator Massicotte from Quebec, Senator Mockler from New Brunswick, Senator Ringuette from New Brunswick, and Senator Wells from Newfoundland and Labrador.

Thank you, everyone, for being here. As you know, we have several topics to cover today. The first one is consideration of the draft report on the use of props, raised by Senator McCallum. By way of background, we have talked about this topic, which was submitted in a letter. I invite Mr. Thompson to present the report. I see that Senator Lankin has her hand up. Do you have a question about the report?

[*English*]

Senator Lankin: I am sorry, I was offering to move the report so that it was in front of us. That's all.

[*Translation*]

At this point, I would ask Adam Thompson to present the report.

[*English*]

Adam Thompson, Clerk of the Committee: Thank you very much, Madam Chair.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 4 avril 2022

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 11 h 1 (HE), avec vidéoconférence, conformément à l'article 12-7(2)c) du Règlement, pour l'étude des ordres et pratiques du Sénat et des privilèges parlementaires; et conformément à l'article 12-7(2)a) du Règlement, pour l'étude d'amendements possibles au Règlement et l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Diane Bellemare (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour, tout le monde. En ce lundi 4 avril, nous allons commencer les délibérations. Le comité est composé de nos deux vice-présidentes, la sénatrice Batters, de la Saskatchewan, et la sénatrice Lankin, de l'Ontario. Notre comité est également composé du sénateur Greene, de la Nouvelle-Écosse, du sénateur Black, de l'Ontario, de la sénatrice Busson, de la Colombie-Britannique, de la sénatrice Boniface, de l'Ontario, de la sénatrice Clement, de l'Ontario, de la sénatrice Cordy, de la Nouvelle-Écosse, de la sénatrice Duncan, du Yukon, du sénateur Massicotte, du Québec, du sénateur Mockler, du Nouveau-Brunswick, de la sénatrice Ringuette, du Nouveau-Brunswick, et du sénateur Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Merci à tous de participer à cette réunion. Comme vous le savez, nous avons plusieurs sujets à l'ordre du jour aujourd'hui. Le premier est l'examen d'une ébauche de rapport sur la question des accessoires, question soulevée par la sénatrice McCallum. Pour vous donner un peu de contexte, nous avons discuté de ce sujet qui nous a été soumis au moyen d'une lettre. J'invite M. Thompson à nous présenter le rapport. Je vois que la sénatrice Lankin a la main levée. Avez-vous une question sur ce rapport?

[*Traduction*]

La sénatrice Lankin : Je suis désolée, je voulais proposer de présenter le rapport pour que nous l'ayons sous les yeux. C'est tout.

[*Français*]

Pour le moment, j'invite Adam Thompson à nous présenter le rapport.

[*Traduction*]

Adam Thompson, greffier du comité : Merci, madame la présidente.

Just very briefly, you have before you a short draft report that flows from our meeting from two weeks ago where we did hear from Senator McCallum. There was a lengthy discussion amongst the members, and there seemed to be a lot of common ground amongst the committee. I have tried to reflect that in the draft before you. I will just say that I am ready to take any questions that you may have, or, if you have any modifications that you would like to propose, I'd be happy to hear them.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Mr. Thompson. Are there any comments on page 1 of the report? We will go through it page by page.

[*English*]

Are there any comments on page 1 of the report?

On page 2 of the report?

And, finally, on page 3 of the report?

I conclude, as everyone did receive that previously, that it was read.

Senator Batters: I was a little surprised to see that it was done as a report, as I thought that it was going to be simply a letter from the committee to the Speaker. Why was it done as a report rather than a letter? I thought that's what we were going to do, a bit less formal of a scenario.

Also, as I'm on steering now, I know we had some trouble having a steering committee last week so we didn't end up having one. I think generally the procedure should be that steering committee reviews the reports before they come to the full committee so that we can make sure that we have any kinks worked out of it, not that there are any on this particular one, but so that we have the kinks worked out before it comes to the full committee. That will save us some time on less controversial matters on that sort of thing. I would like to suggest that for the future. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you, Senator Batters.

[*English*]

For the benefit of the committee as a whole, we had problems with finding a time for the steering committee to meet, so we exchanged notes. I understand that it would be good to have an in-person or at least a virtual meeting of the steering committee, but we couldn't have it last week.

Je resterai bref. Vous avez devant vous un résumé du rapport préliminaire de notre réunion d'il y a deux semaines, au cours de laquelle la sénatrice McCallum était intervenue. Son témoignage a été suivi par de nombreux échanges entre les membres, et la plupart des points semblaient faire consensus au sein du comité. J'ai tenté d'illustrer cela dans ce résumé. Je suis prêt à répondre à vos questions ou à écouter vos suggestions de modifications.

[*Français*]

La présidente : Merci, monsieur Thomson. Est-ce qu'il y a des commentaires sur la page 1 du rapport? Nous allons l'examiner page par page.

[*Traduction*]

Est-ce qu'il y a des commentaires sur la première page du rapport?

Sur la deuxième page du rapport?

Et pour finir, sur la troisième page du rapport?

Comme les membres ont tous reçu le rapport en amont, j'en conclus qu'ils en ont pris connaissance.

La sénatrice Batters : J'ai été un peu surprise de constater qu'il s'agissait d'un rapport, étant donné que je pensais que le comité allait simplement envoyer une lettre au Président. Pourquoi a-t-on fait un rapport plutôt qu'une lettre? Je pensais que nous allions écrire une lettre, ce qui est un peu moins formel.

Comme je siège maintenant au comité de direction, je sais que nous avons éprouvé des difficultés à organiser une réunion du comité de direction la semaine dernière et qu'elle n'a finalement pas pu avoir lieu. En général, il me semble que la procédure à suivre est que le comité de direction étudie les rapports avant qu'ils ne reviennent au comité, afin que nous soyons sûrs de résoudre les éventuels problèmes. Je ne parle pas de ce rapport en particulier, mais il est judicieux de résoudre tout problème avant que le rapport ne soit présenté à l'ensemble du comité. Cela nous laisse plus de temps pour nous occuper de sujets moins controversés. J'aimerais que ce soit le cas à l'avenir. Merci.

[*Français*]

La présidente : Merci, sénatrice Batters.

[*Traduction*]

À titre d'information pour l'ensemble des membres du comité, le comité de direction a eu des difficultés à trouver un moment pour se rencontrer, alors nous avons échangé des commentaires. Je sais qu'il serait préférable d'avoir une réunion en personne — ou tout du moins à distance — du comité de direction, mais cela ne s'est pas avéré possible la semaine dernière.

[*Translation*]

Senator Clement: Thank you, Madam Chair. I have a question.

[*English*]

I know that the report does reflect a general consensus and reflects the conversation that we had. It does give the Speaker a lot of leeway in terms of determining certain things. We opted not to have a prescriptive list, because that would be more complicated to manage, but that does mean that the Speaker has more leeway.

Do we know how the Speaker feels about this? Was that part of the conversation? I may have missed that.

The Chair: I don't think it was. I will ask Adam to explain to us the process and why it is a report instead of a letter.

Mr. Thompson: Certainly.

First of all, as to why it is a report rather than just a letter, my understanding from the conversation at the last meeting on this was that we were going to do both a report and a letter. As a report, I would just note that the report will be tabled rather than presented, which is a slightly less formal measure. It does not require a decision of the Senate. It's for the Senate's information.

The content of the report is just acknowledging the existing practice and providing some commentary rather than changing anything. That's really what I understood the feeling of the committee to be, is that we've got this practice about props. It's just a question of how it applies and, no, it doesn't apply in this case, or it shouldn't have applied in this case, and we're acknowledging that.

As far as how the Speaker would apply that and rule, I'm certain that he would take into account any arguments that are made, including this report. Having this public and tabled as a report does put that on the record and open for any senator to be aware of as well as the current Speaker, or any future Speaker, to take note of this committee's feelings on the matter and take that into account in making any ruling that they may choose.

Senator Cordy: Thank you for the report.

I do recall that we had the discussion that we would have a report and a letter to the Speaker. I think the report being tabled in the Senate is good for other senators, because they recognize

[*Français*]

La sénatrice Clement : Merci, madame la présidente. J'ai une question.

[*Traduction*]

Je sais que le rapport montre qu'il y a un certain consensus et reflète les échanges que nous avons eus. Nos conclusions donnent une grande marge de manœuvre au Président pour décider de certaines choses. Nous avons choisi de ne pas dresser de liste prescriptive, car cette solution serait trop compliquée à gérer, mais il reste que cela laisse beaucoup de marge de manœuvre au Président.

Savons-nous ce que le Président en pense? Est-ce que cela a été abordé pendant la conversation? Il est possible que je n'y ai pas porté attention.

La présidente : Il ne me semble pas que nous ayons évoqué ce point. Je demanderais à M. Thompson de nous expliquer le processus et de nous dire pourquoi on a rédigé un rapport plutôt qu'une lettre.

M. Thompson : Certainement.

Pour commencer, en ce qui concerne la raison de faire un rapport plutôt qu'une lettre, j'avais compris durant la dernière réunion que nous allions faire les deux. Pour ce qui est du rapport, je préciserais qu'il sera déposé plutôt que présenté, ce qui est une démarche un peu moins officielle. Cela ne nécessite pas une décision de la part du Sénat, ce rapport étant déposé à titre d'information.

Le contenu du rapport ne fait que reconnaître une pratique existante et fournir des commentaires. Aucun changement n'est demandé. L'impression que j'ai eue à l'issue des échanges des membres du comité, c'est que cette procédure concernant les accessoires n'était pas remise en question. Il s'agit juste de savoir comment elle s'applique et, dans le cas qui nous occupe, elle ne s'appliquait pas, ou du moins elle n'aurait pas dû s'appliquer, et nous reconnaissons ce fait.

Quant au Président et à ce qu'il décidera, je suis certain qu'il prendra en compte tous les arguments, y compris ceux qui figurent dans ce rapport. Le fait de publier et de déposer ces échanges sous forme de rapport permet que ce soit consigné au compte rendu. Ainsi, tout sénateur peut le consulter, et le Président actuel — ou toute personne occupant ce siège à l'avenir — peut connaître l'avis du comité sur ce point pour le prendre en compte si une décision doit être rendue.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie d'avoir écrit ce rapport.

Je me souviens bien que nous avons décidé de faire un rapport et d'envoyer une lettre au Président. Je crois qu'il est bon de déposer ce rapport au Sénat pour que les autres sénateurs en

that the Rules Committee has actually looked at this, something that is a very important issue.

I wouldn't want to have a list of things because we never know what might arise. I'm very pleased with this report in that it makes a suggestion that if you are wondering whether or not it would be appropriate, that you contact the Speaker beforehand, but it also allows common sense to be part of the decision-making by the Speaker or by the deputy Speaker who happens to be in the chair.

Senator Wells: I'm in agreement with Senator Cordy and others on this. I thought it was a well-written report. It captured our discussion.

I want to go to a place where Senator Clement mentioned seeking the opinion of the Speaker. This is a good time to mention that, unlike the Speaker in the House where rulings can't be challenged, we can challenge the ruling of the Speaker in the Senate and, in fact, it's been done before. This report and any note that might go to the Speaker would be exactly that; it would be for the Speaker to use as guidance in the future on making any rulings, but also knowing those rulings can be challenged by the chamber.

The Chair: Thank you, Senator Wells.

If everything has been said, I need a proposer for the report. Senator Lankin proposed that the report be adopted.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: That's done.

Let's move to the second item on our agenda, a presentation from Shaila Anwar and Till Heyde on the history and evolution of committee structures.

[*Translation*]

Shaila Anwar, Deputy Clerk, Committees Directorate, Senate of Canada: Good day, honourable senators.

[*English*]

We are pleased to join you again this morning to follow up on a few questions from last week's meeting and also to provide you with a bit of historical perspective on Senate committees to help you in your deliberations.

To begin, my colleague Till Heyde will provide you with an overview of Senate committees, their origins and, more importantly, how they have evolved over time to the system and structure we have today. After that, I will address some of the questions and comments from last week's meeting and review

prennent connaissance et constatent que cette importante question a bien été discutée au Comité du Règlement.

Je ne souhaite pas qu'on ajoute une liste d'accessoires, car on ne sait jamais ce qui peut arriver. Je suis contente que ce rapport suggère que si une personne a un doute concernant un accessoire, elle devrait en parler en amont avec le Président, tout en laissant à ce dernier — ou au Président intérimaire — la possibilité de faire preuve de bon sens dans sa décision.

Le sénateur Wells : Je partage l'avis de la sénatrice Cordy et d'autres sénateurs sur ce point. Ce rapport est très bien rédigé et il reflète bien nos échanges.

J'aimerais parler du point où la sénatrice Clement mentionne qu'il faudrait demander l'avis du Président. Il me semble que le moment est tout indiqué pour rappeler que contrairement à ce qui se passe à la Chambre des communes où la décision du Président ne peut être contestée, il n'en va pas de même au Sénat; et pour tout dire, cela s'est déjà produit. Ce rapport ou toute note envoyée au Président aurait la même portée : il ne s'agit que de documents de référence pour que le Président puisse rendre ses décisions, sachant que ses décisions peuvent être contestées par notre assemblée.

La présidente : Merci, sénateur Wells.

Si tout a été dit, j'ai besoin que quelqu'un propose l'adoption du rapport. La sénatrice Lankin propose que le rapport soit adopté.

Des voix : D'accord.

La présidente : Voilà qui est fait.

Passons maintenant au second point à l'ordre du jour, soit la présentation de Shaila Anwar et Till Heyde sur l'histoire et l'évolution des structures des comités.

[*Français*]

Shaila Anwar, greffière adjointe, Direction des comités, Sénat du Canada : Bonjour, honorables sénatrices et sénateurs.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'être à nouveau parmi vous ce matin pour faire un suivi sur quelques questions posées la semaine dernière, mais aussi pour vous présenter une rétrospective historique sur les comités du Sénat, afin de vous aider dans vos délibérations.

Mon collègue, Till Heyde, commencera par donner un aperçu des comités du Sénat, de leurs origines et surtout de leur évolution dans le temps pour en arriver au système et à la structure que nous connaissons aujourd'hui. Ensuite, je répondrai à certaines questions et observations formulées lors de la réunion

some of the more recent issues facing committees with respect to their activities, resources and schedules, and then we will both be available, of course, to answer your questions afterwards.

With that, I'll turn things over to my colleague, Till.

[*Translation*]

Till Heyde, Clerk Assistant, Chamber Operations and Procedure Office, Senate of Canada: Honourable senators, I would like to thank you for giving us the opportunity to meet with you today. As Shaila indicated, I will provide an overview of how Senate committees have evolved over time.

The evolution of Senate committee structure went through four major historical phases. The first was from Confederation to 1894; the next was from 1894 to 1968; then there was the third half of the 20th century; and last was the last two decades, give or take.

At Confederation, there was no set list of Senate committees. The Rules Committee was the first one formed. Its mandate was to frame rules, orders and regulations for the governance of the new institution. The accountability committee, which is now CIBA, was formed around the same time.

[*English*]

In 1894, the rules were amended to list three standing joint and seven standing Senate committees. Membership was variable, initially between 9 and 25 senators, and the number and size of the committees grew over the following decades. There were also special committees established as required over the years. This was a fairly shifting phase but tending towards increase.

By the early 1960s, there were 16 Senate standing committees whose size ranged between 9 and 50 senators. We were just checking before, and I think there were three committees with 50 senators on them. There were also three standing joint committees.

A major reorganization of the Senate's committee structure took place in 1968, taking effect in 1969. The number of committees was significantly reduced to only eight standing Senate committees, each with a membership of 20, as well as three standing joint committees. General mandates were included in the rules for the first time, and this was also the year that the idea of a committee being able to self-initiate work was introduced, with Rules being authorized to undertake some work on its own, and this idea was extended to CIBA in 1975.

de la semaine passée et je ferai le point sur certains problèmes rencontrés plus récemment par les comités concernant les activités, les ressources et les calendriers. Puis, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Sur ce, je laisse la parole à mon collègue, Till Heyde.

[*Français*]

Till Heyde, greffier adjoint, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre, Sénat du Canada : Honorables sénateurs, permettez-moi également de vous remercier de nous avoir donné l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui. Comme Shaila l'a indiqué, je vais donner un aperçu de l'évolution historique des comités du Sénat.

Nous pouvons identifier quatre grandes phases historiques dans l'évolution de la structure des comités du Sénat. Il y a la période de la Confédération jusqu'en 1894, la période qui s'étend de 1894 à 1968, puis la période couvrant le dernier tiers du XX^e siècle, puis la période couvrant les deux dernières décennies environ.

À l'époque de la Confédération, il n'y avait pas de liste établie des comités permanents du Sénat. Le Comité du Règlement est le premier qui a été créé. Il avait pour mandat d'encadrer les règles et la gouvernance de la nouvelle institution. Les origines de CIBA remontent également à cette époque et origine de l'ancien Comité de la comptabilité.

[*Traduction*]

En 1894, le Règlement a été modifié pour indiquer qu'il y avait trois comités mixtes permanents et sept comités permanents au Sénat. La composition de ces comités était variable; ils comptaient entre 9 et 25 sièges. Le nombre et la taille des comités ont continué d'évoluer au cours des décennies suivantes. Certains comités spéciaux ont aussi été créés au besoin au fil des ans. Cette phase a connu de nombreuses évolutions, avec une tendance à la hausse.

Au début des années 1960, on dénombrait 16 comités permanents qui comptaient entre 9 et 50 sièges. Nous venons de vérifier, et il me semble que trois comités comptaient 50 membres. Il y avait aussi trois comités mixtes permanents.

Une importante réorganisation de la structure des comités du Sénat a eu lieu en 1968, et a été mise en place en 1969. Le nombre de comités avait été considérablement réduit pour en arriver à huit comités permanents comptant 20 sièges chacun, et à trois comités mixtes permanents. Pour la première fois, les mandats généraux des comités ont été ajoutés dans le Règlement, et c'est aussi cette année-là qu'apparut l'idée que les comités pourraient prendre des initiatives. Il fut ainsi précisé dans le Règlement que les comités étaient autorisés à entreprendre leurs

[*Translation*]

Over the following years, the number of committees gradually increased. By the end of the 1990s, there were three standing joint committees in addition to 12 standing Senate committees whose membership dropped to between 12 and 15 senators in 1983.

At the dawn of the new millennium, two new committees were created: the Human Rights Committee and the National Security and Defence Committee. These committees had just nine members each. Pursuant to an agreement, the committees were supposed to meet on Mondays, which meant adding to the regular meeting schedule at the time. That is how things have been ever since.

In 2002, the Senate pulled out of the Joint Committee on Official Languages to create its own committee, also with nine members. In 2005, the Conflict of Interest Committee was created, and its structure as per the Rules is unique, as you know. Finally, the Senate's 17th standing committee, the Audit and Oversight Committee, was created in late 2020.

Shaïla will now address some of the questions that were raised during last week's meeting. I will then be pleased to answer questions whenever you like.

Ms. Anwar: I would like to focus on the Senate committees' more recent activities. To support the discussion, we've distributed a series of tables showing the committees' most relevant stats. We use this data to track the volume of activity, which helps us better allocate our resources and monitor workloads. You also have a copy of the old weekly schedule we used for in-person meetings as well as the current hybrid schedule. We thought these two documents might help explain how resources are allocated according to the approved schedule.

[*English*]

The first report, *Committee Activities Five-year Snapshot*, covers from March 2017 to March 2022 and spans from about halfway through the Forty-second Parliament, through the Forty-third Parliament and to the start of the Forty-fourth Parliament. In that time, there were three dissolutions and one prorogation that would have interrupted committee activities, and of course, this also encapsulates the period of the pandemic. Nevertheless, it covers three relatively normal years in terms of parliamentary activity, and the reason why I wanted to share this report with

propres travaux. Ce concept a été repris pour le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration en 1975.

[*Français*]

Au cours des années suivantes, le nombre de comités a progressivement augmenté. À la fin des années 1990, trois comités mixtes permanents étaient en fonction, en plus de douze comités sénatoriaux permanents dont la composition est passée à 12 ou 15 sénateurs en 1983.

Au début du nouveau millénaire, deux nouveaux comités ont vu le jour, soit le Comité des droits de la personne et le Comité de la sécurité nationale et de la défense. Ces comités étaient composés de neuf membres seulement, et en vertu d'un accord selon lequel les comités devaient se réunir le lundi — ce qui représentait un élargissement du calendrier régulier des réunions à cette journée. Les choses sont restées ainsi jusqu'à aujourd'hui.

En 2002, le Sénat s'est retiré du Comité mixte des langues officielles pour créer son propre comité, toujours composé de neuf membres. Par la suite, le Comité des conflits d'intérêts a été créé en 2005, avec une structure complètement distincte dans le Règlement, comme vous le savez. Enfin, le 17^e comité permanent du Sénat a été créé à la fin de l'année 2020, lorsque le Sénat a mis sur pied le Comité de l'audit et de la surveillance.

Shaïla va maintenant traiter de certaines questions qui ont été soulevées au cours de la réunion de la semaine dernière. Par la suite, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions au moment qui vous conviendra.

Mme Anwar : J'aimerais maintenant me concentrer sur les activités plus récentes des comités du Sénat. Pour aider à la discussion, nous avons distribué une série de tableaux qui illustrent les statistiques les plus importantes des comités. Nous utilisons ces données pour suivre le volume d'activités, ce qui nous aide à mieux répartir nos ressources et à surveiller les charges de travail. Vous avez également reçu copie de l'ancien calendrier hebdomadaire que nous utilisons pour les réunions en personne, ainsi que l'horaire hybride actuel. Nous avons pensé que ces deux documents pourraient être utiles pour expliquer comment les ressources sont réparties selon l'horaire approuvé.

[*Traduction*]

Le premier rapport, *Aperçu des activités des comités sur cinq ans*, couvre la période allant de mars 2017 à mars 2022, soit la moitié de la 42^e législature, la 43^e législature et le début de la 44^e législature. Au cours de cette période, il y a eu trois dissolutions et une prorogation du Parlement, ce qui a provoqué l'interruption des activités des comités, sans compter les interruptions dues à la pandémie. Toutefois, ce rapport couvre trois ans d'activité parlementaire relativement normale. Si je voulais vous montrer ce rapport aujourd'hui, c'est parce qu'il

you today is because it shows a similar overall pattern regardless of whether or not the year was interrupted in any way by a prorogation, dissolution or other event.

National Finance, as you'll see, is far and away the busiest Senate committee in virtually every category. Included in our busy tier of committees, I would put Legal and Constitutional Affairs and Social Affairs. For these three committees, we typically staff them with senior experienced clerks, and we generally expect all three to need extra meetings, as they are typically tasked with the most legislation.

[Translation]

The next tier, the middle group, consists of Energy, Aboriginal Peoples and Agriculture. These three committees tend to do longer, more in-depth studies. In typical years, they also travel.

[English]

The next tier, or less busy, gets interesting in that we have committees that have two weekly meetings, such as Transport, Banking, Foreign Affairs, and Fisheries and Oceans, but have comparable hours to committees that normally only meet once per week, such as Defence, Official Languages, CIBA and Human Rights. This chart shows CIBA subcommittees as well as some of the special committees, although I would note that some of these were not added to our database that we use to track committee hours until 2019.

[Translation]

The next table shows pre- and post-pandemic committee activity. These two tables show the same information as the first one, but it is split into the two pandemic years, March 2020 to March 2022, and the two pre-pandemic years, March 2018 to March 2020. The purpose of these tables is to give you a better sense of the normal volume of activity compared to the significant decrease in committee activity during the pandemic. As you'll see, the patterns are similar. Finance, legal affairs and social affairs are still the most active, which isn't surprising, because these committees were among the first authorized by the Senate to meet virtually.

montre que la tendance générale se maintient, que ce soit pendant les années ayant connu des périodes d'interruptions — à cause d'une prorogation, d'une dissolution ou d'un autre événement — ou non.

Comme vous pouvez le constater, le Comité des finances nationales est de loin le comité du Sénat le plus actif dans la plupart des catégories. Parmi les comités les plus actifs, je mettrais aussi le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles et le Comité des affaires sociales. Ces trois comités se voient généralement assigner des greffiers chevronnés et expérimentés, et on s'attend habituellement à ce qu'ils aient besoin d'organiser des réunions supplémentaires, étant donné qu'on leur confie un plus grand nombre de textes de loi.

[Français]

L'échelon suivant, ou le groupe moyen, comprend les comités de l'énergie, des peuples autochtones et de l'agriculture. Ces trois comités ont tendance à mener des études plus longues et plus approfondies. Ils effectuent aussi des déplacements au cours d'une année normale.

[Traduction]

Le dernier échelon, celui des comités moins actifs, est intéressant parce qu'il y a des comités qui se réunissent deux fois par semaine, comme le Comité des transports, le Comité des banques, le Comité des affaires étrangères et le Comité des pêches et des océans, mais ont des heures comparables à ceux qui se réunissent généralement une seule fois par semaine, comme le Comité de la défense, le Comité des langues officielles, le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, et le Comité des droits de la personne. Ce tableau montre les sous-comités du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que certains des comités spéciaux. Je signalerai cependant que certains d'entre eux n'ont pas été ajoutés à la base de données que nous utilisons jusqu'en 2019 pour consigner le nombre d'heures de séance des comités.

[Français]

Le prochain tableau illustre les activités des comités pendant la pandémie et avant la pandémie. Ces deux tableaux présentent les mêmes renseignements que le premier, mais il est réparti sur les deux années de la pandémie, soit de mars 2020 à mars 2022, et les deux années précédant la pandémie, c'est-à-dire de mars 2018 à mars 2020. Le but de ces tableaux est de vous donner une meilleure idée du volume normal d'activités par rapport à la baisse importante des activités des comités pendant la pandémie. Vous constaterez que les tendances sont similaires. Les comités des finances, des affaires juridiques et des affaires sociales occupent à nouveau les trois premières positions, ce qui n'est pas surprenant, puisque ces comités ont été parmi les premiers à obtenir l'autorisation du Sénat de se réunir de façon virtuelle.

[English]

We also see in this chart that CIBA has now moved into the middle or medium tier, and if you include the hours of its subcommittees, it has more hours than Finance. I mention this because the question about CIBA and its subcommittees was raised last week. CIBA used to have three, maybe four, subcommittees, most of which met occasionally when other committees were not meeting, and they were mostly supported by the CIBA secretariat. However, since 2016, this number has increased to seven subcommittees, some of which met frequently, along with a few advisory working groups. In the previous fiscal year, CIBA and its subcommittees represented about 35% of the total of all committee activity. We were able to accommodate these additional meetings, because initially other committees were not authorized to meet, and even when they were, CIBA was given priority over other committees, except for the ones meeting on government business. So far this session, CIBA has created four subcommittees and one advisory working group.

As expected, the statistics during the pandemic show activity levels that are about 40% of the levels from the pre-pandemic period. Pre-pandemic statistics are more aligned to our recent historical trends, but they also give a better impact of the special committees — in this case, Arctic and the Charitable Sector — that kept pace during that period with other committees we consider to be in the less busy tier. The pandemic also saw the addition of a new Senate Standing Committee on Audit and Oversight, which occupied the middle tier in terms of total number of meeting hours.

We tend to staff these committees with managers or assign a second committee to an experienced clerk. This is possible on a temporary basis if those subcommittees maintain their historical pattern of monthly or even quarterly meetings. However, if they remain at the current activity levels, it will continue to put a strain on the committee schedule and resources and could become unsustainable in the longer term with our existing staffing levels.

[Traduction]

Ce tableau montre aussi que le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration fait maintenant partie du groupe moyen et, si on inclut les heures de ses sous-comités, il siège actuellement plus d'heures que le Comité des finances. Je le mentionne parce qu'une question a été posée sur ce comité et ses sous-comités la semaine dernière. Le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration avait auparavant trois — peut-être quatre — sous-comités, dont la plupart siégeaient occasionnellement quand d'autres comités ne siégeaient pas et qui étaient principalement soutenus par le secrétariat du comité. Toutefois, depuis 2016, il y a maintenant sept sous-comités, dont certains siègent fréquemment, de même que quelques groupes de travail consultatifs. Lors de l'exercice précédent, environ 35 % de toutes les activités des comités ont été menées par le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration et ses sous-comités. Nous avons été en mesure d'autoriser la tenue de ces séances supplémentaires parce que les autres comités n'étaient pas initialement autorisés à siéger et, même lorsqu'ils l'étaient, le Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration avait la priorité par rapport aux autres comités, à part ceux qui se réunissaient pour discuter d'affaires gouvernementales. Depuis le début de la session, le comité a créé quatre sous-comités et un groupe de travail consultatif.

Comme on pouvait s'y attendre, les statistiques montrent que le volume d'activités pendant la pandémie était d'approximativement 40 % ce qu'il était avant celle-ci. Les statistiques d'avant la pandémie correspondent davantage aux récentes tendances en la matière, mais donnent aussi une meilleure idée du volume d'activités des comités spéciaux — en l'occurrence, le Comité spécial sur l'Arctique et le Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance — qui évoluaient au même rythme que les comités que nous considérons comme étant moins actifs. Pendant la pandémie, on a également ajouté un nouveau comité sénatorial permanent, le Comité de l'audit et de la surveillance, qui fait partie du groupe moyen en matière d'heures totales de séances.

Généralement, nous affectons des gestionnaires à ces comités, ou nous confions la tâche d'un deuxième comité à un greffier expérimenté. C'est possible de le faire de manière temporaire si les sous-comités continuent, comme ils le faisaient antérieurement, à tenir des réunions mensuelles ou même trimestrielles. Cependant, s'ils maintiennent leur volume d'activités actuel, cela continuera de surcharger leur calendrier et de grever leurs ressources et pourrait devenir intenable à long terme si le nombre d'employés demeure le même.

[*Translation*]

It's interesting to look at these patterns over time, and doing so enables us to better allocate our human resources. I think this information can be useful to you as you consider adjusting schedules or the number of senators on each committee.

As Till pointed out, the historical factors that led to certain committees having a particular number of members or a particular meeting time may have evolved, so maybe some changes should be made.

[*English*]

I bring these statistics up in the context of your discussion on schedules, membership and resources. There may be some useful data for members to take into consideration particularly to see if some committees might be able to move into different tiers to better reflect their actual meeting times.

One additional point on the original in-person schedule is that not every committee had two time slots per week. Eleven committees had two time slots, and of that, if I take Rules as an example, Rules had two time slots but only ever used their one time slot. Their second time slot was almost never used. Fisheries is another committee that often didn't use their second time slot. Then we had four committees that met once a week and a couple that met on an ad hoc basis, like Selection and Conflict and the standing joint committees that don't typically meet on a weekly basis. It would appear already that additional time slots could be drawn from those unused time slots set aside for other committees. Here I'm strictly speaking about the in-person schedule, not the hybrid schedule.

My final point has to do with the question of capacity and resources. Support staff for committees come from several sources — your clerks, the room attendants and the pages. Some of the broadcasting and technical support staff are employees of the Senate Administration. Our interpreters are employees of the Translation Bureau, which is Public Works, and they are mandated to provide translation and interpretation support to Parliament. The terms and conditions of that support is governed by a partnership agreement between the two institutions. Finally, the House of Commons provides multimedia and broadcasting equipment and support as part of a service level agreement between the Senate and the House of Commons.

[*Français*]

Ces tendances sont intéressantes à suivre au fil du temps et nous permettent de mieux répartir nos ressources en personnel. Pour les sénateurs, j'ai pensé que ces informations pourraient vous être utiles, alors que vous envisagez d'éventuelles modifications au calendrier ou au nombre de membres devant être affectés à chaque comité.

Comme Till l'a souligné, certains enjeux historiques, qui ont mené à l'attribution d'un certain nombre de membres ou de certains créneaux horaires à certains comités, peuvent ne plus être les mêmes et pourraient éventuellement faire l'objet d'ajustements.

[*Traduction*]

Je présente ces statistiques dans le cadre de votre discussion sur les horaires, la composition et les ressources. Certaines données pourraient être utiles à prendre en considération, plus particulièrement pour déterminer si certains comités pourraient changer d'échelon en vue de mieux refléter leur nombre d'heures de séance.

J'ajouterais que ce ne sont pas tous les comités qui avaient deux créneaux horaires par semaine lorsque les séances étaient uniquement en présentiel. Onze comités avaient deux créneaux horaires. Le Comité du Règlement était l'un d'entre eux, mais il utilisait presque toujours seulement l'un de ses deux créneaux. Le deuxième n'était presque jamais utilisé. Le Comité des pêches est un autre comité qui ne se servait pas souvent de son deuxième créneau horaire. Puis, il y avait quatre comités qui se réunissaient une fois par semaine, ainsi qu'un certain nombre, qui se réunissaient de façon ponctuelle, tels que le Comité de sélection, le comité chargé des conflits d'intérêts et les comités mixtes permanents qui ne se réunissent pas habituellement chaque semaine. Il semble déjà que des créneaux supplémentaires pourraient être créés à partir de ces créneaux inutilisés, qui sont réservés pour d'autres comités. Je parle ici uniquement des séances en présentiel, et non des séances hybrides.

Finalement, je veux parler des capacités et des ressources. Les membres du personnel de soutien des comités peuvent être leurs greffiers, les préposés aux comités et les pages. Certains des membres du personnel de la télédiffusion et du soutien technique sont des employés de l'Administration du Sénat. Nos interprètes et nos traducteurs sont des employés du Bureau de la traduction, qui relève du ministère des Travaux publics, et ils ont le mandat de fournir des services de traduction et d'interprétation au Parlement. Ces modalités sont régies par une entente de partenariat entre les deux institutions. Enfin, la Chambre des communes offre du matériel et des services multimédias et de télédiffusion aux termes d'une entente sur les niveaux de service conclue entre le Sénat et la Chambre des communes.

[Translation]

During the pandemic, the main obstacle was interpretation. Without getting into the details here, they had to reduce the interpreters' hours of service by about 30% for health and safety reasons, and they exhausted every possible avenue for hiring qualified staff. Meanwhile, the Senate increased its sitting hours and began sitting regularly until 9 p.m. on Tuesdays and Thursdays. Committees lost three Tuesday evening time slots and lost additional capacity because of the hours of service required for Thursday evening Senate sittings. Caucus meetings also increased service hours, especially on Tuesdays, and that eliminated another two potential time slots for committees.

[English]

For multimedia technicians from the House of Commons, the SLA was increased last spring by CIBA to support two hybrid meetings per time slot. This was done in coordination with the Translation Bureau, who could not support any other additional meetings.

For the Committees Directorate, we're resourced to support 17 standing committees and up to four subcommittees in accordance with the in-person schedule. Hybrid meetings do require more support, which we've been able to absorb up until now because existing committees are meeting less.

In terms of our operational requirements, thus far this session the Senate has 18 committees, which is an increase of one from the start of last session; four joint committees, which is an increase of two from last session; five subcommittees and one advisory working group, for a total of 27 committees. We are currently under-resourced and need additional resources to support the existing committees and subcommittees. If additional committees or subcommittees are created, the Committees Directorate would need additional resources at the rate of one clerk and one administrative assistant per committee.

By way of comparison, the House of Commons Committees Directorate currently supports 26 standing committees, one special committee and four joint committees. The joint committees are supported between both houses. Each provides clerks and administrative assistants, and the technical support is usually a shared responsibility. They also have three subcommittees and one working group, which works out to 35 committees and subcommittees. In terms of staffing, they employ 6 managers, 27 procedural clerks, 3 legislative clerks and 43 administrative support staff.

[Français]

Pendant la pandémie, le principal point de blocage a été l'interprétation. Sans entrer dans tous les détails ici, ils ont dû réduire les heures de service de leur personnel d'environ 30 % pour des raisons de santé et de sécurité et ils ont épuisé toutes les sources possibles d'embauche de personnel qualifié. En même temps, le Sénat a augmenté ses heures de séance à la Chambre, siégeant régulièrement jusqu'à 21 heures les mardis et les jeudis. Les comités ont perdu trois créneaux horaires le mardi soir et ont perdu une capacité supplémentaire en raison des heures de service requises pour couvrir les séances du Sénat les jeudis soir. Une autre augmentation de services a eu lieu avec les réunions des caucus, en particulier le mardi, ce qui a encore éliminé deux créneaux horaires potentiels pour les comités.

[Traduction]

Pour les techniciens multimédias de la Chambre des communes, le Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a renforcé l'entente sur les niveaux de service le printemps dernier pour permettre la tenue de deux séances hybrides par créneau horaire. Cela a été fait en coordination avec le Bureau de la traduction, qui ne pouvait pas soutenir des séances supplémentaires.

Pour la Direction des comités, nous avons les ressources nécessaires pour soutenir les séances en présentiel de 17 comités permanents et jusqu'à 4 sous-comités. Les séances hybrides exigent plus de soutien, ce que nous avons pu leur donner jusqu'à présent parce que les comités existants siègent moins souvent.

En ce qui concerne nos besoins opérationnels, depuis le début de la session, le Sénat a 18 comités, ce qui représente une augmentation de 1 par rapport à la session précédente; 4 comités mixtes, 2 de plus que la session dernière; 5 sous-comités et 1 groupe de travail consultatif, pour un total de 27 comités. Nous manquons actuellement de ressources, et nous avons besoin de ressources supplémentaires pour appuyer les comités et les sous-comités existants. Si de nouveaux comités ou sous-comités sont créés, la Direction des comités aurait besoin d'un greffier et d'un adjoint administratif pour chaque nouveau comité.

En comparaison, la Direction des comités de la Chambre des communes soutient actuellement 26 comités, 1 comité spécial et 4 comités mixtes. Les comités mixtes relèvent des deux Chambres. Chaque Chambre fournit des greffiers et des adjoints administratifs, et le soutien technique constitue habituellement une responsabilité partagée. La Direction des comités de la Chambre des communes soutient aussi 3 sous-comités et 1 groupe de travail, pour un total de 35 comités et sous-comités. Elle emploie 6 gestionnaires, 27 greffiers à la procédure, 3 greffiers législatifs et 43 employés de soutien administratif.

By comparison, the Senate Committees Directorate has 34 employees in total, with 14 procedural clerks, 12 administrative assistants, 3 managers and 3 legislative and logistical support staff. As a point of information, we currently have four vacancies; however, we're recruiting to try to fill three of the four positions.

I think I'll stop there, and at this point, Till and I are both available to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you very much, both of you, for this interesting presentation.

Senator Ringuette: Shaila and Till, this is very interesting.

I don't want to talk about resources, because whatever recommendation we make, either for additional resources via additional working groups, sub or whatever, that is not what we should lie our decision on.

That being said, Shaila — and maybe, Senator Mockler, if you would like to also comment on this — we have the Monday committee that meets for four straight hours, and then we have other committees that meet two times for two hours. I'm talking about the regular sitting that we have. My question is, what is the comment regarding whether or not four hours is too difficult to manage in regard to the senators and the staff involved to be efficient in those four hours? To be honest, my question is, are we effective in having two two-hour committee meetings, or is it too long to have one four-hour meeting? Should we look at an efficient streamlining of having a three-hour per week committee meeting, considering the number of committees that we have on our plate right now?

I open this for your comments. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you for your questions. Ms. Anwar and Mr. Heyde, do you want to answer now?

Ms. Anwar: I think it would probably be best to ask the senators who are members of committees that usually sit on Mondays. I see Senator Boniface here. She was the Chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence last session, and that was the committee that sat longest on Mondays.

[*English*]

I would say there are probably some advantages in terms of allowing senators to focus on a subject matter study, a special study. When you have that extended time, you're immersed in that. I know when the Legal Committee was studying certain

La Direction des comités du Sénat, elle, compte 34 employés en tout. Elle emploie 14 greffiers à la procédure, 12 adjoints administratifs, 3 gestionnaires et 3 membres du personnel législatif et du soutien logistique. À titre d'information, il y a actuellement quatre postes vacants, mais nous tentons de recruter des gens pour doter trois de ces postes.

Je pense que je m'arrêterai là. Till et moi sommes tous les deux disponibles pour répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir à ce stade.

La présidente : Je vous remercie tous les deux de vos interventions intéressantes.

La sénatrice Ringuette : Shaila et Till, ce que vous dites est très intéressant.

Je ne souhaite pas parler de ressources. En effet, peu importe les recommandations que nous formulons, que ce soit l'attribution de ressources supplémentaires par l'entremise de groupes de travail ou de sous-comités supplémentaires ou d'autres mesures, nous ne devrions pas fonder notre décision là-dessus.

Cela dit, Shaila — et le sénateur Mockler voudrait peut-être lui aussi se prononcer sur la question —, nous avons un comité qui siège pendant quatre heures consécutives chaque lundi, puis d'autres comités qui siègent deux fois par semaine pendant deux heures. Je parle des séances régulières. J'ai quelques questions à vous poser. Croyez-vous qu'il est trop difficile pour les sénateurs et le personnel de demeurer efficaces pendant quatre heures? Est-il efficace d'avoir deux séances de deux heures, une séance de quatre heures consécutives est-elle trop longue? Devrions-nous plutôt envisager, par souci d'efficacité, d'avoir des séances de trois heures par semaine, étant donné le nombre de comités qui existent actuellement?

J'aimerais connaître votre opinion. Merci.

[*Français*]

La présidente : Merci pour ces questions. Voulez-vous répondre maintenant, madame Anwar et monsieur Heyde?

Mme Anwar : Je pense que c'est probablement préférable de demander aux sénateurs membres des comités qui siègent normalement le lundi. Je vois que la sénatrice Boniface est parmi nous. Elle était présidente du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense pendant la dernière session, et c'est ce comité qui siégeait le plus longtemps le lundi.

[*Traduction*]

Je dirais qu'il y a probablement quelques avantages à permettre aux sénateurs de se concentrer sur l'étude de la teneur d'un projet de loi, d'entreprendre une étude spéciale. Des séances plus longues permettent de se plonger dans un sujet. Je

bills, we would hold all-day hearings or big blocks of hearings, and that allows you to absorb a topic. That being said, I know senators are busy and sometimes the schedule needs to be broken down.

Basically, there are advantages and disadvantages to having fewer but longer meetings versus lots of two-hour blocks. What the stats show is there are some committees that typically were not using their full two two-hour meetings per week. In that sense, there are efficiencies that could be built into the schedule. The problem is that if committees are only allotted two two-hour time slots, unless they proactively say they are not going to sit on a certain day, we presume that slot is available to them.

The Rules Committee, under the old schedule, when we were still meeting in East Block, had the time slot after the Legal Committee, and I was the clerk of Legal for probably five years. I think if they ever asked me for that time slot, I would have fallen off my chair because they certainly never used it when I was the clerk, and the Legal Committee often sat longer.

Senator Boniface: I've sat on the National Defence Committee where we did four hours and have sat on the Legal Committee where we split it up for two hours. I think it often depends on what you're dealing with. For instance, if you're dealing with a bill and you're going to clause by clause, sometimes the time in between gives you time to better prepare as opposed to flipping directly into clause by clause. I think that studies of four hours are helpful on studies on legislation. From my personal perspective, two and two works quite well.

Senator Lankin: I want to ask Shaila and Till whether the joint committees that are more temporary in nature are already counted in the numbers you presented. For example, I'm thinking about the Emergencies Act review and of MAID. If they are not counted here, at least on the schedule, even though they may not be just Senate committees, it would be useful to see them reflected.

The second thing is a committee that is not a standing Senate committee or a parliamentary committee but the committee of parliamentarians, which is different, but its time slots are not reflected in any way. For forward planning, it could be helpful to see it, even if they're not part of the statistics that we need to have resources for. Thanks.

Ms. Anwar: With respect to the joint committees and the schedules that I provided in the bundles, they are prior to the Special Joint Committee on the Declaration of Emergency and

sais que, quand le Comité des affaires juridiques étudiait certains projets de loi, nous tenions des audiences durant toute la journée ou nous réservions de longs blocs d'audience, ce qui permet d'assimiler un sujet. Cela dit, je sais que les sénateurs sont occupés et que, parfois, il peut être nécessaire d'étendre l'étude d'un sujet sur plusieurs séances.

Il y a des avantages et des inconvénients à la tenue de séances moins nombreuses, mais plus longues plutôt qu'à la tenue de nombreuses séances de deux heures. Les statistiques révèlent que certains comités n'utilisaient pas généralement au complet leurs deux séances hebdomadaires de deux heures. En ce sens, nous pourrions utiliser les heures de séance de manière plus efficace. Le problème, c'est que si seulement deux créneaux horaires de deux heures sont attribués aux comités, nous présumons qu'ils se serviront de ces créneaux, sauf indication contraire de leur part.

Lorsque ses séances avaient encore lieu à l'édifice de l'Est, le Comité du Règlement avait le créneau après le Comité des affaires juridiques. J'étais la greffière du Comité des affaires juridiques pendant cinq ans, je crois, et je pense que si ses membres m'avaient demandé de leur attribuer ce créneau, je serais tombée à la renverse parce qu'ils ne l'ont certes jamais utilisé quand j'étais greffière, et il siégeait souvent de longues heures.

La sénatrice Boniface : J'ai siégé au Comité de la défense nationale, où les séances duraient quatre heures, et j'ai siégé au Comité des affaires juridiques, où elles étaient divisées en séances de deux heures. Je pense que cela dépend souvent du sujet de l'étude. Par exemple, si vous procédez à l'étude article par article d'un projet de loi, un intervalle vous donne parfois le temps de mieux vous préparer au lieu de passer directement à cette étude. Je pense que les séances de quatre heures sont utiles quand on étudie la teneur d'un projet de loi. J'estime que pour le reste, il est très efficace d'avoir deux séances de deux heures.

La sénatrice Lankin : Je voudrais que Shaila et Till nous disent si les comités mixtes qui sont de nature temporaire sont déjà comptés dans les chiffres présentés. Par exemple, je pense à l'examen de la Loi sur les mesures d'urgence et de l'aide médicale à mourir. S'ils ne sont pas pris en compte, du moins sur le calendrier, même s'il ne s'agit pas à proprement parler de comités sénatoriaux, il serait utile qu'ils soient reflétés.

L'autre chose, ce sont les comités qui ne sont pas des comités sénatoriaux permanents ni des comités parlementaires, mais des comités des parlementaires, ce qui est différent. Les créneaux de ces comités ne sont pas pris en compte. Aux fins de la planification, il pourrait être utile de voir leurs créneaux, même si ces comités ne sont pas comptabilisés dans les statistiques concernant les ressources dont nous avons besoin. Merci.

Mme Anwar : En ce qui concerne les comités mixtes et les calendriers que j'ai inclus dans les documents que je vous ai remis, le Comité mixte spécial sur la déclaration de situation de

the Special Joint Committee on Medical Assistance in Dying that was just created last week, so no, those are not included. We do have a time slot for the two standing joint committees, Scrutiny of Regulations and Library of Parliament. As I mentioned, they don't often sit every week. The Library Committee hasn't sat in a couple of years, in fact. However, we do set aside the time slot for them, and it's dedicated to them.

For the two special joint committees recently created, I will add them to an upcoming schedule so you can see it. I don't know when the MAID committee will meet. That's a discussion we will have with the House of Commons. For the National Security and Intelligence Committee, NISICOP, that is not supported by Parliament Hill, either the House or the Senate. I notionally know that you meet on Fridays, but I have no idea when or where. Those resources are accounted for separately. They are not supported by either the Senate or the House of Commons, but I imagine that you have interpretation provided by the Translation Bureau.

Senator Batters: First of all, as somebody who has been on the Legal Committee for basically all of the nine years that I've been in the Senate, generally the lengthy day-long studies that were done about bills were precisely because those particular bills had very rigorous time frames for being reported, because we were doing a pre-study or they had to be reported back to the Senate in a very limited time frame. That was generally the reason. Having two two-hour sessions per week, it would have taken us weeks to be able to do that properly. That's generally why Legal occasionally does have those lengthy meetings. But I would say, having been on those types of committees, having a committee like Legal meet for four hours at a time would not be efficient. My impression is that it's more efficient to have those two two-hour time slots, particularly during a sitting week.

As well, clause by clause, in my view, should always be, if possible, on a different day than when you're actually considering that particular bill in front of witnesses so that everyone can have the proper time to reflect and perhaps come up with amendments or observations, rather than just go right into it. I also don't think it shows the proper respect to the witnesses that you've just heard from because at that point your mind would probably be almost made up. Witnesses may certainly have that impression. "Did it even matter that I was heard from today?" That is another reason that I think that a committee like Legal, which considers a lot of legislation, should be in two two-hour spots rather than one four-hour spot.

crise et le Comité mixte spécial sur l'aide médicale à mourir — créé la semaine dernière — n'avaient pas encore été formés, alors ils ne sont pas inclus dans les calendriers. Un créneau est prévu pour les deux comités mixtes permanents, le Comité mixte de l'examen de la réglementation et le Comité mixte de la Bibliothèque. Comme je l'ai mentionné, ils ne siègent habituellement pas toutes les semaines. D'ailleurs, le Comité de la Bibliothèque n'a pas tenu de réunion depuis quelques années. Par contre, un créneau leur est spécifiquement dédié.

Pour ce qui est des deux comités mixtes spéciaux récemment créés, je les ajouterai dans un calendrier que je produirai bientôt pour que vous puissiez les voir. Je ne sais pas quand le Comité sur l'aide médicale à mourir se réunira. Il faudra en discuter avec la Chambre des communes. En ce qui concerne le Comité sur la sécurité nationale et le renseignement, ce comité ne relève pas du Parlement; il ne relève ni de la Chambre ni du Sénat. Je sais qu'il est censé se réunir les vendredis, mais je ne sais absolument pas où ni à quelle heure il se réunit exactement. Les ressources pour ce comité sont comptabilisées séparément. Elles ne sont pas du ressort du Sénat ni de la Chambre des communes, mais j'imagine qu'un service d'interprétation est fourni par le Bureau de la traduction.

La sénatrice Batters : D'abord et avant tout, comme j'ai pratiquement toujours été membre du Comité des affaires juridiques depuis que j'ai été nommée au Sénat, il y a neuf ans, je sais que les longues études qui durent toute la journée concernent habituellement des projets de loi visés par un échéancier très strict, parce que nous devons faire une étude préalable ou parce qu'il faut renvoyer le projet de loi au Sénat dans un délai très serré. C'est habituellement la raison. Si nous avions tenu deux réunions de deux heures chaque semaine, il nous aurait fallu des semaines pour faire notre travail correctement. C'est pour cette raison que le Comité des affaires juridiques tient, à l'occasion, de longues réunions. Cependant, ayant été membre de ce genre de comité, je peux dire que prévoir des réunions de quatre heures pour le Comité des affaires juridiques n'est pas la meilleure solution. D'après moi, il est plus efficace d'organiser deux réunions de deux heures, surtout pendant les semaines où le Sénat siège.

De plus, à mon avis, l'étude article par article ne devrait jamais se faire, lorsque c'est possible, le même jour que le comité reçoit des témoins au sujet du projet de loi concerné, afin de laisser le temps aux membres de réfléchir et de penser à des amendements et à des observations, plutôt que de plonger immédiatement dans ce genre d'étude. Je crois également que passer immédiatement à l'étude article par article est un manque de respect à l'endroit des témoins reçus, parce que cela indique que l'opinion des membres du comité était probablement déjà arrêtée. C'est du moins l'impression que cela pourrait laisser aux témoins. Ces derniers pourraient se demander si leur présence a servi à quelque chose. C'est une autre raison pour laquelle,

There are a couple of things coming out of what Ms. Anwar was just saying. Could you please tell us what the Emergency Committee time slot is? I believe you said you know what those time slots are, just not the MAID one. I hope that joint committees are taking away from House of Commons resources for committees and not Senate resources, because those are limited.

My last question is if you could please explain why the House of Commons has, throughout the pandemic, had priority over Senate committees in their sittings and resources allocated, particularly translators. They have basically been back to normal with their committees in the House of Commons for 18 months or more. We're still not back to normal, not even close. We're probably at half, at best, of the particular committee regimen that we had before. Thank you.

Ms. Anwar: With respect to Scrutiny and the Library joint committee, we've had an agreement with the House of Commons that the Senate provides all of the back-end support for Scrutiny and the House provides all of the back-end support for the Library Committee.

For the two special joint committees, because our resources are so tight, this is a conversation we had with our partners in the House of Commons to say that we don't have the ability right now to do the back-end support — by that I mean provide the committee rooms, the committee time, the interpreters, the multimedia support and the tech support — so the House has agreed to provide that support for both the Emergency Declaration Committee and for MAID.

For the time slot, the Emergency Declaration Committee has settled, I believe, on Tuesday evenings, either 6:00 to 9:00 or 6:30 to 9:30. For the MAID committee, those discussions have not yet started. The members from the House of Commons have not yet been named. I imagine that will be a discussion that will take place typically between the whips of both houses and in consultation with the members of the committee. I don't know at this point when it will be, but once it is, we will add it to the schedule. It will be back-end supported by the House of Commons, but we will, of course, have a Senate clerk and administrative assistant assigned to work with the senators on the committee.

Did that answer all of your questions, senator? I think you had one other.

à mon sens, les comités comme le Comité des affaires juridiques, qui doivent étudier de nombreux projets de loi, devraient tenir deux séances de deux heures plutôt qu'une seule de quatre heures.

J'ai noté différents points dans ce que Mme Anwar vient de dire. Savez-vous quel est le créneau du Comité sur la situation d'urgence? Je crois que vous avez dit connaître le créneau de ce comité, mais pas celui du Comité sur l'aide médicale à mourir. J'espère que les comités mixtes utilisent les ressources de la Chambre des communes plutôt que celles du Sénat, parce que ces dernières sont limitées.

Finalement, j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi, depuis le début de la pandémie, la Chambre des communes a préséance sur le Sénat pour ce qui est des réunions et des ressources requises, notamment des interprètes. Les comités de la Chambre des communes ont repris leur rythme normal depuis 18 mois ou plus. Du côté du Sénat, la situation des comités est loin d'être revenue à la normale. Au mieux, nous sommes probablement revenus à 50 % du rythme de travail normal des comités. Merci.

Mme Anwar : En ce qui concerne le Comité d'examen de la réglementation et le Comité de la Bibliothèque, il y a une entente entre la Chambre des communes et le Sénat : le Sénat s'occupe du soutien du Comité d'examen de la réglementation et la Chambre, du soutien du Comité de la Bibliothèque.

Dans le cas des deux comités mixtes spéciaux, comme nos ressources sont déjà très sollicitées, nous avons déjà expliqué à nos partenaires de la Chambre des communes que nous n'avions pas la capacité, à l'heure actuelle, de fournir le soutien — soit les salles de comités, les créneaux, les interprètes, le soutien multimédia et le soutien technique —, alors la Chambre a accepté de se charger du soutien du Comité sur la déclaration de la situation d'urgence et du Comité sur l'aide médicale à mourir.

En ce qui concerne le créneau du Comité sur la déclaration de la situation d'urgence, je crois qu'il a choisi les mardis soirs, de 18 heures à 21 heures ou de 18 h 30 à 21 h 30. Dans le cas du Comité sur l'aide médicale à mourir, les discussions à ce sujet n'ont pas commencé. Les députés qui seront membres du comité n'ont pas encore été nommés. Habituellement, des discussions ont lieu entre les whips des deux Chambres, en consultation avec les membres du comité. Pour le moment, je ne sais pas quand se réunira ce comité, mais, dès que nous le saurons, nous l'inscrirons au calendrier. C'est la Chambre des communes qui s'occupera du soutien de ce comité, mais, évidemment, un greffier et un adjoint administratif du Sénat seront affectés au comité afin de soutenir les sénateurs qui en seront membres.

Est-ce que cela répond à vos questions, sénatrice? Je crois qu'il y en avait une autre.

Senator Batters: My main question is if you can please explain, because I think the public will want to know — this is something I talked about in my speech about hybrid Parliament and the fact that it's an extremely unfair situation that the House of Commons has their committees having priority over the Senate committees, yet it's something I believe that the Senate Administration agreed to throughout. Can you please explain why this is happening? They have basically been back to normal for 18 months, and we have not at all. We're still not even close to back to normal.

Ms. Anwar: From my perspective, I track very carefully the committee statistics and, as I said, right now we're down about 30%, almost 40%, from what we did before the pandemic.

For the House committees, I can't really comment on who gives priority to what. I know that we have a partnership agreement with the Translation Bureau that prioritizes chamber sittings, followed by committee meetings, followed by caucus meetings. They have been down in their service, and my understanding is that the service on the House side has also been reduced. It's just that they have more committees that sit longer, and their chamber also sits Monday to Friday and longer hours than our chamber does. So while they are down a bit, we are down a little bit more. I think the difference is their numbers are down across the board, whereas on our side it has been more acutely felt by committees. The chamber statistics are — Till can probably comment on that more than I can — reasonably close to what they were before the pandemic now, whereas the committee numbers are not yet back up to where they were before. In terms of how —

Senator Batters: It's particularly about committees, all committees basically. That's what I'm focused on, because the chamber — I don't believe we can even have a committee sitting at the same time as the chamber, or at least we couldn't for a significant part of the pandemic, whereas the House of Commons has committees all the time. My comment was that it took us so many months to get any committees going at all. The House of Commons had their committees going by the summer of 2020, and quite soon after that they had basically all of their committees running at their full capacity that they had prior to the pandemic starting. They had those going. But we have never even come close committee-wise. Legal, for example, is meeting at best at half the capacity that we did before.

La sénatrice Batters : Je vous demandais principalement d'expliquer — parce que je crois que la population veut le savoir — pourquoi le Sénat se trouve dans la situation tout à fait injuste où les comités de la Chambre ont droit à un traitement prioritaire face à ceux du Sénat, une situation dont j'ai parlé dans mon discours au sujet des séances hybrides du Parlement. Il semble que, depuis le début, l'Administration du Sénat ait donné son aval. Pourriez-vous expliquer pourquoi? Les comités à l'autre endroit fonctionnent à peu près normalement depuis 18 mois, alors que c'est tout le contraire au Sénat. Les comités du Sénat sont loin d'avoir repris leur rythme normal.

Mme Anwar : De ce que j'en sais, je suis de près les statistiques relatives aux comités et, comme je l'ai mentionné, présentement, nous sommes à 30 %, presque 40 %, du rythme d'avant la pandémie.

Dans le cas des comités de la Chambre, je ne sais pas qui établit les priorités. Je sais que nous avons une entente de partenariat avec le Bureau de la traduction qui prévoit que, dans l'ordre, les priorités sont : les séances du Sénat, les réunions des comités et enfin les réunions des caucus. Le bureau a réduit la quantité de services qu'il offre et, de ce que j'en comprends, c'est la même chose du côté de la Chambre. C'est simplement qu'il y a plus de comités de la Chambre qui tiennent de longues réunions et que la Chambre comme telle siège du lundi au vendredi et que ses séances sont plus longues que celles du Sénat. Donc, les services offerts à la Chambre ont été réduits, mais ils l'ont été davantage pour le Sénat. Je crois que la différence est que, du côté de la Chambre, la réduction est généralisée alors que, du côté du Sénat, ce sont surtout les comités qui s'en sont ressentis. Les chiffres pour les séances du Sénat — Till serait mieux placé que moi pour en parler — sont assez semblables à ceux d'avant la pandémie, alors que, pour les comités, le niveau d'avant la pandémie n'a toujours pas été atteint. En ce qui a trait à...

La sénatrice Batters : Je parle surtout des comités, de tous les comités en gros. C'est la situation des comités qui me préoccupe, parce que, du côté du Sénat, je ne crois pas qu'il soit même possible de tenir une réunion d'un comité pendant que siège le Sénat, du moins, ce n'était pas possible pendant une bonne partie de la pandémie, alors que les comités de la Chambre des communes tiennent des réunions à peu près n'importe quand. Le point que je soulève est qu'il a fallu de nombreux mois avant de simplement recommencer à tenir des réunions des comités du Sénat. Dès l'été 2020, les comités de la Chambre des communes avaient recommencé à se réunir et, peu de temps après, l'ensemble des comités de la Chambre avaient à peu près repris leur rythme d'avant la pandémie. Leurs réunions avaient repris normalement, alors que les comités du Sénat n'ont jamais été près de revenir à la normale. Par exemple, le Comité des affaires juridiques fonctionne à peine à 50 % de son rythme normal.

Ms. Anwar: For us, the challenge has been — we deal with our direct support partner in this regard, which is the Translation Bureau. I can't really comment on how they have decided — they've given us, "Here is the sum total of what we can support in a week." How that was divided was a conversation or a decision that essentially happened at the Selection Committee where different options for scheduling were provided, and the determination was made to have every committee have one time slot per week rather than try to manage certain committees getting more or less than others at certain times of the year.

That being said, one of the things adopted by the Senate both last year and this year was to prioritize committees with government bills. As a result, some of the committees that would normally sit once a week even lost those time slots in order to allow committees studying government bills to meet a little more often on the Senate side.

As to who gets more service or not, as I said, the House did sit more and did have more committees before the pandemic, and that continues. I think our percentages, in terms of lack of service, are higher than what the House has said their reductions are in service, but that's really a question I think for the Translation Bureau. I can't really answer for what their relationship is with the House of Commons. I can just speak to what our relationship is with the Translation Bureau.

The Chair: Thank you, Shaila. I don't know if Till wants to add some information about those issues.

Mr. Heyde: The one point I would make is something to which Shaila alluded in her presentation. With the hybrid sittings, we have seen the Senate tending to sit longer than would have historically been the pattern on Tuesday afternoons, routinely going until 9 p.m., whereas previously we would often be done on a Tuesday afternoon before the dinner break. As I believe Shaila pointed out and, Senator Batters, you also made the point that while the Senate is sitting, it is out of the ordinary for a committee to be meeting. That means, in effect, the Tuesday afternoon periods are lost for possible committee meetings while the Senate is sitting.

What we've seen in the last two weeks is a bit more reflective of where historically we might have been. The Senate would meet in the afternoon for several hours and then adjourns perhaps a bit before or after the dinner break without seeing the clock, and then committees are able to meet. I know at one point when I was with Committees quite some time ago, there actually were two periods in the schedule for Tuesday afternoons. I don't think in practice the very late committees used that time very aggressively because it was really inconvenient. But that is

Mme Anwar : Pour nous, le défi... nous devons traiter avec notre partenaire qui fournit directement les services, soit le Bureau de la traduction. Je ne peux pas décrire à la place du bureau la façon dont les choses se sont décidées... ils nous ont dit : « Voici le nombre d'heures totales que nous pouvons offrir chaque semaine. » La façon dont ces heures ont été réparties découle d'une discussion ou d'une décision prise au Comité de sélection où différentes solutions ont été présentées pour l'établissement du calendrier. Il a été décidé que chaque comité obtiendrait un créneau par semaine plutôt que d'essayer de déterminer que tel comité devrait avoir plus de temps que tel autre comité en fonction du moment de l'année.

Cela dit, une des décisions prises par le Sénat pour l'année dernière et cette année, c'est de prioriser les projets de loi du gouvernement. Cela a eu pour effet d'empêcher certains comités qui avaient un créneau par semaine de siéger afin de permettre aux comités chargés de l'étude des projets de loi du gouvernement de se réunir un peu plus souvent du côté du Sénat.

Pour ce qui est de décider qui obtient plus de services, comme je l'ai dit, la Chambre siégeait davantage et avait déjà plus de comités avant la pandémie, et c'est toujours le cas. Je crois que, en ce qui a trait à la réduction des services, les pourcentages au Sénat sont plus élevés que ceux rapportés par la Chambre, mais ce serait plutôt au Bureau de la traduction de répondre à cette question. Je ne suis pas au courant de la relation entre le bureau et la Chambre des communes; je ne connais que la relation que nous entretenons avec le Bureau de la traduction.

La présidente : Merci, Shaila. Je ne sais pas si Till aurait d'autres renseignements à nous communiquer au sujet de ces questions.

M. Heyde : Le point que j'ajouterais concerne un élément soulevé par Shaila dans sa présentation. Depuis qu'il tient des séances hybrides, le Sénat a tendance à siéger plus longtemps les mardis après-midi, les séances se poursuivant régulièrement jusqu'à 21 heures, alors que, auparavant, la séance était habituellement levée avant la pause du souper les mardis. Je crois que Shaila et vous, sénatrice Batters, l'avez souligné, lorsque le Sénat siège, il est inhabituel que les comités tiennent des réunions. Cela signifie qu'il n'est pratiquement plus possible pour les comités de se réunir les mardis après-midi lorsque le Sénat siège.

La longueur des séances des deux dernières semaines s'apparentait davantage à ce que nous avons l'habitude de voir. Le Sénat siégeait l'après-midi pendant plusieurs heures et levait la séance un peu avant ou après la pause du souper, sans tenir compte de l'heure, ce qui laissait la possibilité aux comités de se réunir. Je me souviens que, à l'époque où j'étais aux comités, il y a assez longtemps, le calendrier prévoyait deux créneaux les mardis après-midi. Je ne crois pas que, en pratique, les comités qui avaient le créneau le plus tardif s'en servaient beaucoup,

another factor that has played in, in that the Senate is perhaps taking a bit more time, which then has ratchet-on effects for committees.

Senator Duncan: I apologize to my colleagues if this has been covered and I missed it. I certainly would defer to our able Chair of National Finance, who I see is in attendance. This committee, as noted — and as a member, I can say — is very active. We also have the challenge of — we have government legislation in terms of the budget. Our able clerks are always trying to schedule witnesses, trying to obtain witnesses. Obtaining answers from those witnesses is a separate subject. Scheduling of those witnesses has an impact in terms of the committee meetings that we're talking about.

I would like if Shaila could perhaps take a moment and just talk about the issue of scheduling witnesses and its impact upon this schedule. Is it possible that there is a date that might be better suited for some committees in terms of scheduling witnesses? Has that question been answered or raised before? Thank you.

Ms. Anwar: Thank you, senator, for the question.

I think now, because we're inviting all witnesses to appear virtually, some of our scheduling constraints have — I wouldn't say been eliminated, but it has been a bit reduced. We used to have to be able to account for allowing people to travel to Ottawa, which, depending on where they were coming from, was not always a 24-hour turnaround, and people need time to make travel plans. It is a bit less of an issue now because it is easier for people to tune into a meeting via Zoom, but people are still busy and overscheduled whether they're working remotely or not. Essentially, we like to give people at least a week's notice.

I don't know if that specifically is answering your question. I don't know that it makes a huge difference in terms of if a committee sits twice versus longer. In terms of witnesses, I don't think it makes a huge difference.

Senator Duncan: Thank you, Shaila, for that. I really appreciate your answer. What I heard you say, though, gives me great concern in that it's easier to schedule witnesses and to hear from witnesses and thus also to hear from folks across the country in the hybrid format. My concern is if that hybrid format doesn't continue, where will we be in terms of trying to organize witnesses? We will be back in an issue of having to give a week's notice, which will delay reporting and delay committee work. Thank you for the information.

parce que c'était plutôt un inconvénient. C'est cependant un autre facteur qui intervient; le Sénat siège peut-être un peu plus longtemps, ce qui ajoute des contraintes aux comités.

La sénatrice Duncan : Je m'excuse auprès de mes collègues si on a déjà répondu à la question que je soulève et que j'ai manqué la réponse. Je laisserais bien la parole au président du Comité des finances nationales, dont j'ai remarqué la présence. Ce comité est très occupé comme on l'a déjà dit — j'en suis membre et je peux le confirmer. Un des défis du comité est qu'il doit étudier les projets de loi budgétaires du gouvernement. Les greffiers du comité sont très compétents et travaillent sans relâche à trouver des témoins et à organiser leur venue. Obtenir des réponses de ces témoins est une autre affaire. L'organisation des témoignages a un impact sur les réunions des comités dont nous discutons.

J'aimerais que Shaila nous parle un instant de la question de l'organisation des témoignages et des impacts sur le calendrier. Y a-t-il une journée qui serait préférable pour certains comités pour recevoir des témoins? Cette question avait-elle déjà été posée plus tôt? Merci.

Mme Anwar : Merci, sénatrice, de votre question.

Je crois que maintenant, puisque tous les témoins participent aux réunions à distance, une partie des problèmes liés à l'organisation des témoignages ont été, je ne dirais pas éliminés, mais légèrement réduits. Il fallait habituellement prévoir les déplacements des témoins jusqu'à Ottawa qui, selon l'endroit où ils habitent, pouvaient prendre plus de 24 heures, sans compter le temps nécessaire pour les préparatifs de voyage. Ce n'est donc plus un problème, parce qu'il est beaucoup plus facile pour un témoin de se connecter à la réunion par Zoom, mais il n'en demeure pas moins que les gens sont occupés et qu'ils ont de la difficulté à trouver de la place dans leur horaire, qu'ils travaillent de la maison ou pas. Essentiellement, nous essayons de donner un préavis d'au moins une semaine aux témoins.

Je ne sais pas si cela répond à votre question. Je ne saurais dire si le fait qu'un comité tienne deux réunions au lieu d'une seule plus longue changerait vraiment quelque chose. En ce qui concerne les témoins, je crois qu'il n'y aurait pas vraiment de différence.

La sénatrice Duncan : Merci, Shaila, de votre réponse, je l'apprécie. Par contre, ce que vous avez dit m'inquiète beaucoup, parce que vous dites qu'il est plus facile de trouver des témoins et d'organiser leur témoignage, peu importe où ils sont au pays, depuis que nous avons adopté le format hybride. Qu'arrivera-t-il à l'organisation des témoignages si nous laissons tomber le format hybride? Nous devons recommencer à donner des préavis d'une semaine, ce qui retardera le travail des comités et repoussera la présentation de leurs rapports. Merci de me communiquer ces informations.

Senator Busson: I want to compliment Shaila and Till and the staff for putting together this incredibly comprehensive and useful chart on the different committees and the comparisons between prior and pandemic scheduling.

There is one other thing I want to make a quick comment on, and it was alluded to. Till made a point when he was talking about the history of the committees. He said when National Defence was created, it was created and scheduled for Mondays, back in 1968, I believe, and it's still on Mondays. It's an anecdotal observation on my part, but I think the Monday sittings sometimes deter some people from being on that very, very important committee. I wonder if Till has a comment about why. Is there a reason it's on Mondays? Is that something you can comment on, Till?

Mr. Heyde: I think I will let Shaila take that, if you don't mind, Senator Busson.

Ms. Anwar: In 2001, when Defence and Human Rights were added and, shortly thereafter, Official Languages, that was part of the negotiations, I guess, to add those extra committees, because the Tuesday-Wednesday-Thursday was full in terms of capacity to support committee meeting time slots. To add senators to a new committee, you also have to make sure that the time slot doesn't conflict with other committee assignments. Those were the considerations behind giving them the Monday time slot.

I was assigned to the Defence Committee way back when, and I've been here for 15 years. The Monday committees have been asking why they have to be on Mondays for all of the 15 years that I've been here. This comes up at least 20 times a year. It's certainly nothing new.

The Senate has taken the approach of having a set schedule and not a rotating schedule. The house, by comparison, does a rotating schedule so that everyone sits in the mornings sometimes, in the afternoon sometimes, on Mondays-Wednesdays sometimes, on Tuesdays-Thursdays sometimes. Both systems have pros and cons. There is a bit more certainty to your schedule on the Senate side because committees tend to meet at the same times. With the pandemic, we've had to shift things around, and that has been very disruptive to everyone as a result.

That's the reason behind the Mondays, but we're talking about 22 years ago when that decision was made. Is that decision still valid? Are the reasons still valid?

Originally, if I take Defence as an example, the committee had nine senators. For the last two sessions, the Senate has adopted a sessional order to increase it to 12 members, which is a reflection of the interest that people do have, despite the fact it meets on Mondays. I guess it's a question of, if you know going into it

La sénatrice Busson : Je veux féliciter Shaila et Till et tout le personnel du tableau incroyablement complet et utile qu'ils ont préparé au sujet des différents comités et des comparaisons entre les calendriers avant et pendant la pandémie.

Il y a un autre point sur lequel je voudrais revenir rapidement. Till en a parlé lorsqu'il a abordé l'histoire des comités. Il a dit que, lorsque le Comité de la défense nationale a été créé, le créneau qui lui avait été réservé, en 1968 je crois, était le lundi et c'est encore le cas à ce jour. C'est une observation anecdotique, mais je pense que le fait que le comité se réunisse les lundis décourage certaines personnes de devenir membres de ce très important comité. Je me demande si Till aurait quelque chose à ajouter à ce sujet. Y a-t-il une raison pour laquelle les réunions de ce comité ont lieu le lundi? Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, Till?

M. Heyde : Je crois que vais laisser Shaila répondre, si cela ne vous dérange pas, sénatrice Busson.

Mme Anwar : En 2001, lorsque le Comité de la défense, le Comité des droits de la personne et, peu de temps après, le Comité des langues officielles ont été ajoutés, cela avait fait partie des négociations, j'imagine, pour l'inclusion de ces comités, parce qu'il n'y avait plus de créneaux pour les comités les mardis, mercredis et jeudis. Lorsqu'il faut former un nouveau comité, il ne faut pas que les membres aient des conflits d'horaire avec les réunions des autres comités dont ils sont membres. Ce sont les éléments qui avaient mené à l'attribution d'un créneau le lundi à ce comité.

J'avais été affectée au Comité de la défense à l'époque. Je suis ici depuis 15 ans et les comités qui ont le créneau du lundi demandent constamment pourquoi ils doivent tenir leurs réunions le lundi. C'est une question qui revient au moins 20 fois par année, alors ce n'est certainement rien de nouveau.

Le Sénat a choisi un horaire fixe plutôt qu'un horaire en rotation. En comparaison, la Chambre a un horaire en rotation, ce qui fait que chaque comité siège parfois le matin, parfois l'après-midi, les lundis et les mercredis ou les mardis et les jeudis. Les deux solutions ont des avantages et des inconvénients. La façon de faire au Sénat amène plus de stabilité, parce que les comités se réunissent habituellement toujours à la même heure. Avec la pandémie, il a fallu changer un peu les choses et cela a causé beaucoup de perturbations pour tout le monde.

Ce sont les raisons qui ont amené le choix des lundis, mais cette décision a été prise il y a 22 ans. Est-elle toujours valide? Les raisons sont-elles toujours valides?

À l'origine, si je prends l'exemple du Comité de la défense, le comité était formé de neuf sénateurs. Au cours des deux dernières sessions, le Sénat a adopté un ordre sessionnel portant le nombre de membres de ce comité à 12, ce qui montre l'intérêt des sénateurs pour ce comité malgré le fait qu'il tienne ses

that this is when the committee meets and has always met, you can make decisions as a senator that way.

By the same token, there are senators who have two committees sitting in the same time slot. If those time slots never change, that means on a Thursday afternoon, the senator has to pick whether to be on Legal or on Social or on Foreign Affairs. You can't be on all three because they all meet at the same time. Maybe that's also a way to keep everyone spread out. Otherwise, probably the whole Senate would be on Foreign Affairs because everybody wants to be on Foreign Affairs, and quite a few people want to be on Legal.

I want to address a point from Senator Duncan's last intervention. With respect to video conferencing of witnesses, we did that before the pandemic. We had witnesses who appeared by video conference if there was a time constraint or if they didn't want to travel. That capacity always existed. We had the flexibility to have some witnesses coming in or for last-minute witnesses to appear by video conference if necessary. The difference with Zoom is that it has become so much more widespread that we can increase the number of video conference witnesses we hear. That may or may not be a good thing, but certainly in a time-constraint situation, it can be easier for witnesses to join that way.

Senator Massicotte: I'm having a debate with myself while we discuss this thing in such great depth. Are we looking toward making recommendations about committee hours? I'm not sure that's the case. But I share the frustration about the fact that we're meeting 40% less than we were pre-pandemic. It's not the fault of our people. There is just not enough staff. That is best dealt with on Internal Economy. I highly recommend, if the committee agrees, that you as our chair should remind Internal Economy that we are frustrated by the lack of support staff and frustrated by the fact that we're at 60% capacity. I think the committee does very good work, and it is very important to Canadians that the committee does its work. We're still lagging behind so significantly. The problem is not our staff, but the problem is a lack of staff. Let's focus on that. I have a sense that every committee is talking about their slots at this point. I hear that comment from everyone else. But it isn't everyone's responsibility. It is Internal Economy's responsibility, and we should lay our comments there.

réunions les lundis. Je crois que, sachant que ce comité se réunit les lundis et que cela a toujours été ainsi, les sénateurs peuvent prendre une décision éclairée quant à la possibilité de devenir membre du comité.

D'un autre côté, il y a des sénateurs qui constatent que deux comités ont le même créneau. Si les créneaux demeurent toujours les mêmes, cela signifie que, pour les jeudis après-midi, un sénateur devrait choisir entre le Comité des affaires juridiques, le Comité des affaires sociales ou le Comité des affaires étrangères. Il est impossible de participer aux trois réunions, parce qu'elles ont lieu en même temps. C'est peut-être une bonne façon d'assurer une bonne répartition des sénateurs entre les comités. Autrement, j'imagine que tous les sénateurs seraient membres du Comité des affaires étrangères, parce que tout le monde veut être membre de ce comité; beaucoup de gens veulent aussi être membres du Comité des affaires juridiques.

Je voudrais également revenir sur un point soulevé par la sénatrice Duncan dans sa dernière intervention. En ce qui concerne les témoignages par vidéoconférence, il y en avait déjà avant la pandémie. Il arrivait que des témoins participent aux réunions à distance lorsqu'ils n'avaient pas le temps de se déplacer ou qu'ils ne voulaient pas le faire. Cela a toujours été possible. Nous étions en mesure de faire témoigner les gens à distance au besoin, notamment lorsque des témoins étaient convoqués à la dernière minute. La différence avec Zoom, c'est que cet outil est tellement répandu que nous pouvons augmenter le nombre de témoins que nous recevons par vidéoconférence. C'est peut-être une bonne chose ou une mauvaise chose, mais assurément, lorsque le temps est limité, c'est plus facile pour les témoins de participer à la réunion de cette façon.

Le sénateur Massicotte : Je suis en train de débattre avec moi-même pendant que nous discutons de ce sujet de manière si approfondie. Cherchons-nous à faire des recommandations sur l'heure des réunions du comité? Je ne suis pas sûr que ce soit le cas. Je partage toutefois la frustration des membres concernant le fait que nous nous réunissons 40 % de moins qu'avant la pandémie. Ce n'est pas la faute de notre personnel. Il n'y a tout simplement pas assez de personnel. Il serait préférable de laisser le Comité de la régie interne régler ce problème. Si le comité est d'accord, je recommande vivement que vous, en tant que présidente, rappeliez au Comité de la régie interne que nous sommes frustrés par le manque de personnel de soutien et par le fait que nous travaillons à 60 % de notre capacité. Je pense que le comité fait du très bon travail et il est très important pour les Canadiens que le comité effectue son travail. Nous accusons toujours un retard considérable. Ce n'est pas notre personnel qui est le problème, mais le manque de personnel. Mettons l'accent sur ce point. J'ai l'impression que tous les comités parlent de leurs créneaux horaires en ce moment. J'entends ce commentaire de la part de tout le monde, mais ce n'est pas la responsabilité de tout le monde. C'est la responsabilité du Comité de la régie interne et nous devrions leur communiquer nos commentaires.

The Chair: That is a good point, Senator Massicotte. Maybe in our concluding remarks, we will decide to have a letter sent to CIBA.

Senator Busson: I had mentioned how helpful these charts are at getting a snapshot of the world of committees. I want to ask Shaila this: On Tuesday afternoons, right now, CONF meets with the permission of the Senate. In the permanent schedule, CONF isn't marked down at all. Is that a moving target, the Ethics Committee hours, when we're out of hybrid? Is there a reason why Ethics isn't on that permanent chart?

Ms. Anwar: Two committees, CONF and Selection, have always met on an ad hoc basis, and now Audit is in the same position. They have permission to sit when the Senate is sitting, and they have permission to meet during adjournments. They're relatively small in terms of the number of members. They meet when they need to meet as opposed to at a fixed time or on a fixed schedule. We gave them each a fixed time slot for the hybrid schedule just to reserve it because the slots were so tight in terms of availability. If we did it on an ad hoc basis, we would be spending all of our time to try to find them a time. That's the reason.

Going forward, it may help senators, as it certainly helps me, to know that this is the time slot for this particular committee. We probably will consider giving each of those committees — not necessarily a dedicated slot. We will probably say, "If they're going to meet, this is their meeting time," but we haven't gotten there yet.

Senator Busson: Thank you so much.

[*Translation*]

Senator Ringuette: My question is for Senator Mockler as Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, which always has a fair amount of work to do. Let's keep in mind that we don't like committees meeting at the same time as the Senate. Every time your committee has to meet at the same time as the Senate, you constantly have to ask for consent to meet.

I've noticed that you tend to be in the chamber at the last possible minute to move your motion. Should the Standing Committee on Rules, Procedures and Rights of Parliament give some thought to an exception that allows the Standing Senate

La présidente : C'est un bon point, sénateur Massicotte. Lorsque nous ferons notre conclusion, nous déciderons peut-être d'envoyer une lettre au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

La sénatrice Busson : J'ai mentionné à quel point ces tableaux sont utiles pour obtenir un aperçu du monde des comités. Ma question s'adresse à Mme Anwar : à l'heure actuelle, les membres du Comité de l'éthique se réunissent les mardis après-midi avec l'autorisation du Sénat. Ses réunions ne sont aucunement inscrites au calendrier permanent. L'heure des réunions du Comité d'éthique après l'élimination des réunions hybrides représente-t-elle une cible mobile? Est-ce pour cette raison que les réunions du Comité de l'éthique ne figurent pas dans le calendrier permanent?

Mme Anwar : Deux comités, soit le Comité de l'éthique et le Comité de sélection, ont toujours organisé leurs réunions de façon ponctuelle et le Comité de l'audit se trouve maintenant dans la même position. Ils ont l'autorisation de siéger lorsque le Sénat siège et pendant les ajournements. Ils sont relativement petits en ce qui concerne le nombre de membres. Ils tiennent des réunions lorsqu'ils en ont besoin plutôt qu'à une heure fixe ou selon un horaire fixe. Nous avons attribué à chacun de ces comités un créneau horaire fixe dans le calendrier hybride dans le simple but de réserver des créneaux horaires, car elles étaient très serrées sur le plan de la disponibilité. Si nous organisions nos réunions de façon ponctuelle, nous passerions tout notre temps à essayer de leur trouver un moment. C'est pour cette raison.

À l'avenir, il pourrait être utile pour les sénateurs de savoir que tel créneau horaire a été attribué à tel comité, cela l'a certainement été pour moi. Nous envisagerons probablement de donner à chacun de ces comités un créneau horaire, mais pas nécessairement un créneau réservé. Nous dirons probablement : « Si les membres d'un comité doivent se réunir, ils le feront à l'heure suivante. » Cependant, nous n'en sommes pas encore là.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup.

[*Français*]

La sénatrice Ringuette : Ma question s'adresse au sénateur Mockler, à titre de président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Ce comité a une bonne quantité de travail à faire, et ce, de façon continue. Il faut se rappeler que nous n'aimons pas que les comités siègent en même temps que le Sénat. Chaque fois que votre comité doit se réunir en même temps que le Sénat, vous devez constamment demander le consentement de la Chambre pour être en mesure de siéger.

J'ai remarqué que vous êtes présent à la Chambre pratiquement jusqu'à la dernière minute pour pouvoir présenter votre motion. Est-ce que le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement devrait envisager

Committee on National Finance to sit at any time even if the Senate is sitting?

Senator Mockler: Thank you, Senator Ringuette. That's a very good question.

[*English*]

Since the entry into force of hybrid sessions, I have to share with you that we're always looking for best practices in order to assure ourselves that we give proper time to the witnesses and to give proper time to the senators. I want to bring that to your attention in view of the question that was asked by Senator Ringuette.

With those best practices at both levels, the steering committee and the members of the committee, we're using all our slots. We're using all our minutes. In the four-hour slots that we have, plus sitting when the Senate is sitting, we try to permit all senators, that being 12 members — and I see that Senator Duncan is an able member of our committee — a minimum of five to seven minutes per Senator to ask questions of the witnesses. Why seven minutes? It allows the senator to ask more than one or two questions of the witnesses.

[*Translation*]

Having the option to ask witnesses more than one or two questions would help us dig deeper into a topic because the committee's mandate is national finance.

[*English*]

I think that doing that, given the way the format is broken down, one hour and 30 minutes at the beginning for the first slot, a break for 30 minutes, and then we move on to the other one hour and thirty minutes, giving the opportunity to each of our senators to have seven minutes, that, for us, is best practices.

Second, I will comment on the hybrid system and how it works in Finance.

[*Translation*]

Madam Chair, I'd just like to take this opportunity to tell Shaïla and her team, via the clerk, Ms. Aubé, that they're doing an incredible job of supporting the committee and making sure we adhere to best practices in preparing committee reports and gathering relevant information and expertise.

d'établir une exception pour que le Comité sénatorial permanent des finances nationales puisse siéger en tout temps, même si le Sénat siège?

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup, sénatrice Ringuette. Il s'agit d'une très bonne question.

[*Traduction*]

Depuis l'entrée en vigueur des séances hybrides, je dois vous dire que nous sommes toujours à la recherche de pratiques exemplaires qui permettent d'accorder le temps nécessaire aux témoins et aux sénateurs. Je veux attirer votre attention sur ce point en raison de la question posée par la sénatrice Ringuette.

Grâce à ces pratiques exemplaires à l'échelle du comité directeur et des membres du comité, nous utilisons tous nos créneaux horaires. Nous utilisons toutes nos minutes. Au cours des créneaux horaires de quatre heures dont nous disposons et des réunions qui ont lieu pendant que le Sénat siège, nous essayons d'accorder à tous les sénateurs, soit aux 12 membres — et je vois que la sénatrice Duncan est une membre compétente de notre comité —, au moins de cinq à sept minutes par sénateur pour poser des questions aux témoins. Pourquoi sept minutes? Cela permet au sénateur de poser plus d'une ou deux questions aux témoins.

[*Français*]

Avoir la possibilité de poser plus d'une ou deux questions aux témoins nous permettrait d'élaborer davantage sur un sujet, parce que le mandat du comité, ce sont les finances nationales.

[*Traduction*]

Compte tenu du format, c'est-à-dire la première tranche d'une heure et demie au début, suivie d'une pause de 30 minutes, puis de l'autre tranche d'une heure et demie, je pense que le fait de donner à chacun de nos sénateurs la possibilité de disposer de sept minutes correspond à une pratique exemplaire pour nous.

Je vais ensuite commenter le système hybride et son fonctionnement pour le Comité des finances nationales.

[*Français*]

J'aimerais profiter de l'occasion, madame la présidente, pour dire à Shaïla et à son équipe, par l'intermédiaire de la greffière, Mme Aubé, qu'ils font un travail incroyable pour appuyer le comité, pour veiller aux meilleures pratiques dans la préparation des rapports du comité et pour recueillir les informations et l'expertise pertinentes.

[English]

When it comes directly to some of the challenges certainly going forward — and I want to bring this to the committee — we are, however, challenged by some of the answers when we give a time frame to the witnesses, both in the private sector and officials of governments, to make sure that they can answer in writing on the due date that is shared with them and us when we ask to get the information. We're trying to address that. Many times we do not have the answers at the proper date and time that we have agreed upon, so during the process, when the time comes to write the draft report, we cannot use the information that has been provided after the date in our report. That is a grave concern for Finance. I have verified with a few other committees, and they tell me it does sometimes happen in other committees.

I think the question that is asked is certainly pertinent.

[Translation]

Also, our committee, like any other committee, has to make sure the written answers meet the deadline that is publicly agreed upon by the committee and the witnesses. As to the four hours, and I'll end on this, when we give our 12 senators seven minutes each to ask questions, the meeting lasts 90 minutes. If we still have time, we go to a second round of questions.

Thank you for the opportunity to talk about best practices.

[English]

But there is no doubt that there are other best practices that could be implemented.

[Translation]

The Chair: Thank you. I have a question for you, Senator Mockler. Given your vast experience and the fact that you have been chairing the Standing Senate Committee on National Finance for some time, you are in a position to compare the time before COVID-19, the time during COVID-19 and now.

Are hybrid meetings just as effective, more effective or less effective than in-person meetings? There are certainly pros and cons to both formats. As chair, did you find your committee to be just as productive, more productive or less productive while it was doing hybrid meetings?

[Traduction]

En ce qui concerne certains des défis que nous devons certainement relever à l'avenir — et que je tiens à porter à l'attention du comité —, nous sommes toutefois confrontés à des difficultés à l'égard de certaines réponses lorsque nous donnons un délai aux témoins, qu'il s'agisse de représentants du secteur privé ou de fonctionnaires, afin qu'ils puissent répondre par écrit d'ici la date butoir qui leur est communiquée, ainsi qu'à nous, lorsque nous demandons l'information. Nous essayons de remédier au problème. Souvent, nous ne recevons pas les réponses à la date et à l'heure convenues, de sorte qu'au cours du processus, lorsque vient le moment de rédiger le rapport provisoire, nous ne pouvons pas inclure dans notre rapport les informations qui ont été fournies après la date butoir. Cela inquiète énormément le Comité des finances nationales. J'ai vérifié auprès de quelques-uns des autres comités et ils me disent que le problème survient parfois dans d'autres comités.

Je pense que la question qui est posée est tout à fait pertinente.

[Français]

De plus, notre comité ou un autre comité devrait voir à ce que les réponses écrites attendues respectent la date butoir qui a été publiquement acceptée par le comité et par les témoins. Pour la question des quatre heures — et je conclus avec cet élément —, lorsqu'on permet à nos 12 sénateurs d'utiliser sept minutes chacun pour poser des questions, la durée du comité est de 90 minutes. S'il reste du temps, nous procédons à une deuxième ronde de questions.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer sur les pratiques exemplaires.

[Traduction]

Cependant, il ne fait aucun doute qu'il existe d'autres pratiques exemplaires qui pourraient être mises en œuvre.

[Français]

La présidente : Merci. J'ai une question pour vous, sénateur Mockler. Étant donné votre vaste expérience et puisque vous êtes président du Comité sénatorial permanent des finances nationales depuis un certain temps, vous êtes en mesure de faire des comparaisons entre la période précédant la COVID-19, la période de la COVID-19 et maintenant.

Est-ce que les réunions hybrides sont tout aussi efficaces, plus efficaces ou moins efficaces que les réunions en présentiel? Il y a certainement des avantages et des désavantages aux deux formats. En tant que président, avez-vous trouvé que votre comité avait été tout aussi performant, plus performant ou moins performant pendant la période des réunions en mode hybride?

Senator Mockler: That's a very good question. I'm going to give it some thought and talk to the steering committee and members of our committee. Generally speaking, I would say that we use as much time as necessary during hybrid meetings. When we go back to in-person meetings, I'm pretty sure there will be best practices that can be implemented in either format. The public service is currently looking at telework and what kind of changes can be made. Various surveys conducted across the country point to arguments for and against. Modernizing our institutions, if that is what we are talking about, means that the hybrid format and tools like Zoom and Teams are certainly things we should take a closer look at.

The Chair: Thank you, Senator Mockler. With that I will give the floor to Senator Batters, but first, I have a question for Ms. Anwar and Mr. Heyde about schedules in terms of Friday sittings. I know Fridays have never been an option for committee meetings, but I was wondering if House of Commons committees meet on Fridays. Could we have hybrid committee meetings on Fridays instead of in-person meetings to reduce accommodation costs, for example? Is that out of the question? We have not talked about this. Mornings, for example, could be reserved for certain committees that do not meet on Mondays.

Ms. Anwar: Before the pandemic, Senate committee meetings happened from Monday afternoon to Thursday before Senate sittings.

Fridays were for additional meetings and subcommittee meetings.

Before the pandemic, the House of Commons' usual schedule was from Monday morning to Thursday afternoon. On Fridays, there was only a House of Commons sitting for part of the day. During the pandemic, the House of Commons started using Fridays for committee meetings. We did the same. They were mostly extra meetings when a committee had a bill to study. Some subcommittees also sat that day. For extra meeting needs, we used Fridays.

We can do this in the short term, but here is what I think the problem is. When senators start returning to Ottawa and the Senate sits, Fridays are often travel days. Since this winter, it has been hard to find a time, even for a five-member subcommittee, when all five members are available on Friday. The main problem with Fridays is logistical.

We'll see. Do we have the resources for meetings on Fridays or hybrid meetings? Maybe, but that is up to senators to decide.

Le sénateur Mockler : C'est une très bonne question. Je vais prendre votre question en délibéré et j'en parlerai avec le comité directeur et les membres de notre comité. Règle générale, je dois vous dire qu'on utilise tout le temps requis durant les réunions en mode hybride. Lorsqu'on sera en mode présentiel, je crois qu'il y aura sûrement de meilleures pratiques qui pourront être implantées dans l'un ou l'autre des formats. La fonction publique tient actuellement un débat sur le télétravail et sur les changements à effectuer. Si on examine les différents sondages réalisés partout au pays, il y a des arguments pour et contre. La modernisation de nos institutions, si c'est de cela qu'on parle, le format hybride, les outils Zoom et Teams sont certainement des véhicules qui doivent être examinés davantage.

La présidente : Merci, sénateur Mockler. Sur ce, je vais donner la parole à la sénatrice Batters, mais avant, j'aimerais poser une question à Mme Anwar et à M. Heyde au sujet des horaires en ce qui concerne les séances du vendredi. Je sais que les vendredis ont toujours été exclus pour les réunions des comités, mais je me demandais s'il y avait des réunions de comité les vendredis à la Chambre des communes. Est-ce qu'on pourrait utiliser les vendredis pour des séances de comité hybrides plutôt qu'en mode présentiel pour réduire les coûts d'hébergement, par exemple? Est-ce complètement exclu? On n'en a pas parlé. L'avant-midi, par exemple, pourrait être réservé à certains comités qui ne se réunissent pas les lundis.

Mme Anwar : Avant la pandémie, les réunions des comités du Sénat avaient lieu du lundi après-midi au jeudi précédant la séance du Sénat.

On utilisait les vendredis pour les réunions supplémentaires et pour celles des sous-comités.

L'horaire normal de la Chambre des communes, avant la pandémie, était du lundi matin au jeudi après-midi. Les vendredis, seule la Chambre des communes siégeait pendant une partie de la journée. Pendant la pandémie, la Chambre des communes a commencé à utiliser les vendredis pour les réunions des comités. Nous en avons fait autant. Il s'agissait surtout de réunions supplémentaires, lorsqu'un comité avait un projet de loi à étudier. Certains sous-comités ont aussi siégé cette journée-là. Pour les demandes supplémentaires, on utilisait le vendredi.

On peut le faire à court terme. Toutefois, je crois que le problème est le suivant. Lorsque les sénateurs commencent à revenir à Ottawa et que le Sénat siège, les vendredis sont souvent des journées de voyage. Depuis l'hiver, c'est difficile de trouver un moment, même pour un sous-comité composé seulement de cinq sénateurs, où les cinq membres du comité sont disponibles le vendredi. C'est plutôt la logistique qui pose problème pour ce qui est des vendredis.

Nous verrons. Avons-nous les ressources nécessaires pour un créneau horaire les vendredis ou pour des réunions en mode hybride? Peut-être, mais cette décision revient aux sénateurs.

[English]

Senator Batters: I just wanted to make a couple of comments based on my experience with hybrid committees, particularly with the Legal Committee that I've been on. As I was saying before, I was on it for pretty much all of the nine years that I've been in the Senate. In that time frame, some very significant studies took place: the prostitution bill, the marijuana bill and two assisted suicide bills, one of which was before the pandemic and one during the pandemic.

What I noticed was just the inability to have any interaction with the witnesses. They're on the screen for the time that they're on Zoom, and you don't have that interaction before and after the committee and even really during the committee with the senators there. As well, you don't have the interaction with the senators who are attending the committee because you can attend now either way. There were times during the pandemic where we were only able to have virtual committee meetings, and I thought that was most unfortunate. In those times when you're able to be there, it's just so much better when you can have those interactions with your fellow committee members and the witnesses that are presenting to you and to have the opportunity to perhaps meet with them beforehand and that sort of thing. Zoom just isn't as good.

Also, yes, we certainly did have video conference witnesses for the Legal Committee many times prior to the pandemic, but one trouble we've certainly noticed — and this has been across the board, both the House of Commons and us — is this major problem with interpreters having trouble. This was particularly true for committees a lot of time because while we can mandate the exact type of headphones and that sort of thing so that, hopefully, there's less trouble to the interpreters and less potential health risks, you can't mandate those for regular witnesses. Sometimes I've been in committees where it's been extremely poor quality — sometimes not good enough quality for the witness to even testify, actually. We have had occasions where, unfortunately, the witness has not been able to testify because the quality wasn't good enough. Other times, the testimony has gone ahead, and I've really worried about how that may have been problematic for the interpreters. We've certainly seen a lot of news stories about the difficulty that has created.

Also, I wanted to speak about Fridays as someone for whom, on a good day, the flight from Saskatchewan to Ottawa is a six-hour shuffle. It's not just a two-hour drive or something like that where you can perhaps work it in. Yes, Friday has generally been a travel day, whatever time on Friday that means, whether you're home at the end of the day or maybe, if you take a very, very early flight, you might get home midday and continue your work there. Also, sometimes the Senate has to sit on Friday. We've

[Traduction]

La sénatrice Batters : Je voulais simplement faire quelques commentaires en fonction de mon expérience des comités hybrides, en particulier du Comité des affaires juridiques dont j'ai fait partie. Comme je l'ai dit plus tôt, j'y ai siégé pendant la quasi-totalité des neuf années qui se sont écoulées depuis que j'ai été nommée au Sénat. Au cours de cette période, des études très importantes ont été menées dans le cadre du projet de loi sur la prostitution, du projet de loi sur la marijuana et de deux projets de loi sur l'aide au suicide, dont l'un avant la pandémie et l'autre pendant la pandémie.

J'ai remarqué l'incapacité d'avoir une quelconque interaction avec les témoins. Ils apparaissent à l'écran pendant le temps qu'ils témoignent sur Zoom et vous ne pouvez pas interagir avec eux avant et après la réunion du comité ou même pendant le comité avec les sénateurs présents. De plus, vous n'avez pas l'interaction avec les sénateurs qui assistent aux réunions du comité, car vous pouvez maintenant y assister d'une manière ou l'autre. Pendant la pandémie, il y a eu des occasions où le comité pouvait seulement tenir des réunions virtuelles, ce que j'ai trouvé très malheureux. Lorsque vous pouvez être présent, c'est juste tellement mieux de pouvoir interagir avec les autres membres du comité et les témoins qui viennent vous donner des présentations et d'avoir l'occasion de les rencontrer à l'avance et ainsi de suite. Zoom n'est tout simplement pas aussi bon.

De plus, il va sans dire que de nombreux témoins ont comparu par vidéoconférence devant le Comité des affaires juridiques avant la pandémie, mais nous avons certainement remarqué un problème majeur qui s'applique tant à la Chambre des communes qu'au Sénat, c'est-à-dire les difficultés éprouvées par les interprètes. C'était particulièrement vrai pour les comités dans bien des cas, car même si nous pouvons exiger que les interprètes utilisent un type d'écouteurs précis et prennent d'autres mesures du genre dans l'espoir de leur faciliter la tâche et de réduire les risques pour la santé, nous ne pouvons pas faire de même pour les témoins ordinaires. Il m'est arrivé de participer à des réunions de comité où la qualité de l'audio était extrêmement mauvaise, parfois au point d'empêcher le témoin de comparaître. Il y a malheureusement eu des occasions où le témoin n'a pas pu témoigner parce que la qualité de l'audio n'était pas assez bonne. D'autres fois, le témoignage a été livré, et je me suis vraiment inquiétée des difficultés que cela pouvait poser aux interprètes. Nous avons certainement vu beaucoup de reportages sur les difficultés que cela a créées.

Je voulais également parler des vendredis en tant que personne pour qui, lorsque les choses vont bien, le vol de la Saskatchewan à Ottawa représente un déplacement de six heures. Il ne s'agit pas d'un voyage de deux heures en voiture ou quelque chose du genre pendant lesquels on peut peut-être travailler. Oui, le vendredi est généralement une journée de déplacement, quelle que soit l'heure du vendredi et que vous soyez de retour à la maison à la fin de la journée ou, si vous prenez un des tout

had a few of those sittings recently, but it can tend to happen more frequently. December and June would be a normal time frame, so I'm not sure how well it would work to regularly schedule committees in that time frame.

The Chair: Sorry for the noise. I don't know what, but there's something going on outside my apartment, and sometimes the noise is very loud.

Senator Lankin: I want to talk about two things, starting with a comment on the Fridays. As Shaila mentioned, currently NSICOP meets all day Friday, but pre-pandemic we met for four hours Tuesdays and four hours Thursdays and had times to book to come in to do our readings. It all has to be done in a secure communications set-up.

I just wanted to pick up on something that Senator Massicotte said. I agree this is a very in-depth conversation, and I don't know to what end. I do appreciate understanding more about the resource constraint. I agree with Senator Ringuette that we need to determine what we require to do our jobs appropriately and that we need to put that request to CIBA and see what happens.

In that, I think it's incumbent upon us to be effective and efficient in the use of resources and to look at those committees that do have substantially less work. I know it's very difficult to have conversations about potentially merging committees, but I think when we do our longer study, we will need to look to that.

The conversation seems to be drifting — Senator Batters in terms of your comments — back to the hybrid sitting motion we had last week, which is not what's in front of us here. There are many different views about the utility of that. What I would say is that right now, in terms of a public health response, we're still where we're at. We need to focus on the longer term. I think most people would agree that it's preferable when we can be together. Many others will feel that the ability to tune in might be useful when you're doing something in your home constituency. We need to determine that longer term when we get to that point of discussion, which I guess will be coming up again in a few weeks because I think the motion we have only lasts until the end of April. We will be having this discussion again.

premiers vols, que vous soyez de retour à la maison à midi et poursuiviez votre travail là-bas. De plus, il arrive que le Sénat doive siéger le vendredi. Nous avons eu quelques séances de ce genre récemment, mais cela peut avoir tendance à se produire plus fréquemment. Les mois de décembre et de juin sont des périodes normales, je ne sais pas dans quelle mesure il serait possible d'établir un calendrier de réunions de comité périodiques pendant ces périodes.

La présidente : Je m'excuse du bruit. Je ne sais pas ce que c'est, mais il se passe quelque chose à l'extérieur de mon appartement et le bruit parfois est très fort.

La sénatrice Lankin : Je veux parler de deux choses, à commencer par un commentaire sur les vendredis. Comme Mme Anwar l'a dit, les membres du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement se réunissent actuellement toute la journée du vendredi. Cependant, avant la pandémie, nous nous réunissions pendant quatre heures les mardis et quatre heures les jeudis et nous avions du temps réservé pour venir faire nos lectures. Tout cela doit se faire dans un cadre de communications sûres.

Je tiens simplement à revenir sur ce qu'a dit le sénateur Massicotte. Je reconnais qu'il s'agit d'une discussion très approfondie et je ne sais pas dans quel but. Je suis heureuse de mieux comprendre la contrainte des ressources. Je suis d'accord avec la sénatrice Ringuette pour dire que nous devons déterminer ce dont nous avons besoin pour effectuer notre travail convenablement et que nous devons présenter cette demande au Comité de la régie interne et voir ce qui arrivera.

À cet égard, je pense qu'il nous incombe d'utiliser nos ressources efficacement et d'examiner les comités qui ont beaucoup moins de travail. Je sais qu'il est très difficile d'avoir des discussions sur la possibilité de fusionner des comités, mais je pense que nous devons nous pencher sur le sujet dans le cadre de notre étude à long terme.

Les commentaires de la sénatrice Batters semblent avoir poussé la discussion à revenir sur la motion sur les séances hybrides que nous avons débattue la semaine dernière, ce qui n'est pas ce dont nous sommes saisis ici. Il existe de nombreux points de vue différents quant à l'utilité de cette motion. En ce qui concerne les mesures de santé publique, je dirais qu'à l'heure actuelle, nous sommes toujours là où nous en sommes. Nous devons nous concentrer sur les mesures à long terme. Je pense que la plupart des gens seraient d'accord pour dire qu'il est préférable d'être ensemble. Beaucoup d'autres penseront que la possibilité de se mettre à l'écoute pourrait être utile lorsque l'on fait quelque chose dans sa circonscription. Nous devons déterminer cela à long terme lorsque nous arriverons à ce point de discussion, qui reviendra sans doute dans quelques semaines puisque je crois que la motion s'appliquerait seulement jusqu'à la fin avril. Nous aurons à nouveau cette discussion.

Madam Chair, I wonder if we can determine whether there is any final question. For me, the last part of this is to really endorse the idea of you writing to CIBA. This is coming up in a lot of committees, so there will be a lot of this kind of approach to CIBA. I think one of the unfortunate things right now is that until we settle what our long-term picture looks like, we're getting into a bit of circular conversation: We're not going to increase resources if we don't need them if we're not sitting remotely, or we're sitting remotely so we have to cut back on the hours of time because we don't have the resources. It's becoming very circular and, I think, not helpful to the general morale of committees who are trying to do good work. I would very much support you writing to CIBA and asserting our desire, as we look at the committee schedules, to know that there will be resources available if necessary while we commit to looking at making more efficient use of the resources that we have.

The Chair: Senator Batters, do you have anything to add?

Senator Batters: Yes. I just wanted to ask on that — I was trying to get at this earlier with my questions — if it would be helpful for us to write to CIBA and have CIBA discuss this, or is this whole allocation of resources for committees currently the subject of an agreement between the House of Commons and the Senate where nothing can really be done about it at this point. Dealing with translators and other resources necessary for committees, is the Senate already into an agreement that indicates that the House of Commons committees have priority and we're basically at the maximum level for the Senate committees? I'm wondering if it is a helpful procedure to go to CIBA and ask them, or is this something that is the subject of an agreement that's not going to be changed.

The Chair: I don't know. We have to ask ourselves the main questions too. We had this meeting because we wanted to add two committees into our slots of committee studies: a committee on human resources and a committee on communication, transport and innovation. We are examining our resources to see if it's possible without the senators having too much committee work. We have to balance the work of senators in the Senate, committees and elsewhere.

Having said that, I'm thinking we will reconvene on this subject before we write to CIBA. But I think it's important to write to CIBA in order to have the possibility of having our regular time, or more time for the regular committee, and also to see if we can have resources for two more committees. These are the questions in front of us.

Madame la présidente, je me demande si nous pouvons déterminer s'il y a une question finale. Pour ma part, je conclus mon intervention en appuyant vivement l'idée d'écrire au Comité de la régie interne. Cette question est soulevée dans de nombreux comités. Par conséquent, beaucoup de démarches de ce genre seront entreprises auprès du Comité de la régie interne. Je pense que l'une des choses regrettables à l'heure actuelle est que, tant que nous n'aurons pas défini notre vision à long terme, nous tournerons un peu en rond : nous n'augmenterons pas les ressources si nous n'en avons pas besoin en raison de l'élimination des séances virtuelles ou si nous tenons des séances virtuelles afin de réduire les heures de travail parce que nous ne disposons pas des ressources nécessaires. La discussion devient très circulaire, et je crois que cela nuit au moral des comités qui essaient de faire du bon travail. Je suis tout à fait en faveur de l'option d'écrire au Comité de la régie interne pour affirmer notre désir, tandis que nous examinons les calendriers des comités afin de confirmer que des ressources seront disponibles, au besoin, et que nous nous engageons à trouver des moyens d'utiliser les ressources dont nous disposons plus efficacement.

La présidente : Sénatrice Batters, avez-vous quelque chose à ajouter?

La sénatrice Batters : Oui. Je me demandais simplement s'il serait utile d'écrire au Comité de la régie interne pour discuter de ce sujet, que j'ai essayé d'aborder plus tôt avec mes questions, ou si toute la question de l'affectation des ressources aux comités fait actuellement l'objet d'une entente entre la Chambre des communes et le Sénat et qu'on ne peut rien y faire pour le moment. En ce qui concerne les traducteurs et les autres ressources nécessaires aux comités, le Sénat a-t-il déjà conclu une entente selon laquelle les comités de la Chambre des communes ont la priorité et nous sommes essentiellement au niveau maximum pour les comités sénatoriaux? Je me demande s'il serait utile de poser la question au Comité de la régie interne ou s'il s'agit de quelque chose qui fait l'objet d'une entente qui ne sera pas modifiée.

La présidente : Je ne sais pas. Nous devons aussi nous poser les grandes questions. Nous avons eu cette réunion parce que nous voulions ajouter deux comités à nos créneaux d'horaire sur les études de comités : un comité sur les ressources humaines et un comité sur les communications, les transports et l'innovation. Nous examinons nos ressources pour déterminer si c'est possible sans inonder les sénateurs de travail en comité. Nous devons trouver un équilibre entre le travail des sénateurs au Sénat, en comité et ailleurs.

Cela dit, je pense que nous aurons une autre réunion sur le sujet avant d'écrire au Comité de la régie interne. Cependant, je crois qu'il est important d'écrire au Comité de la régie interne afin d'avoir la possibilité d'obtenir notre créneau habituel ou plus de temps pour les réunions de comité ordinaires et de déterminer si nous pouvons obtenir les ressources nécessaires

Senator Cordy: I agree with you. If we're going to be looking at making decisions in terms of adding committees or not adding committees, I think it's important that we have the information at hand. Is this an agreement that's tied in for as long as COVID lasts? Maybe COVID will last forever; I don't know. But is there an agreement that we're tied into right now, or is there not an agreement? Let's have access to all of that information so that the decisions we make can be based on the information we have available at this time. I think a letter to CIBA is very important.

[Translation]

Mr. Thompson: Madam Chair, I just wanted to let you know that Ms. Anwar has something to say.

[English]

Ms. Anwar: I wanted to add one point. I think CIBA is the proper venue if this committee has questions about resources. I would remind you that some of the resources that support committees are directly under the control of CIBA in terms of allocation of resources or getting additional resources, but not all.

I would also suggest, perhaps, that in this session the question of committee scheduling was given to the Selection Committee as one of their orders of reference. A lot of questions and comments came up about the schedule that could be things that could be looked at even within the existing resources that we have, and it may be something that you wish to direct to them or get their feedback on.

The Chair: If we are concluding on this item, I want to thank you very much, Shaila and Till, for your work. It's very informative. We will need to digest the data a bit more, and it will be helpful for the future.

At the steering committee, when we meet during the break week, we'll be able to conclude a bit more on what happened today and what we want to ask CIBA, what kind of letter we will write.

Also, we'll have to resume at some point on the two main questions that were part of our two-step review of the structure of committees in terms of what we want. We know that, in substance, there is no question about the relevance of those two committees. They are relevant. They are already within SOCI. As we can see in the table, SOCI has a lot of hours of meetings,

pour deux autres comités. Voilà les questions auxquelles nous avons besoin de réponses.

La sénatrice Cordy : Je suis d'accord avec vous. Si nous envisageons de prendre des décisions concernant l'ajout ou non de comités, je pense qu'il est important d'avoir l'information en main. S'agit-il d'une entente qui sera en vigueur aussi longtemps que durera la pandémie de COVID? Qui sait, peut-être que la pandémie sera éternelle. Y a-t-il toutefois une entente qui nous lie en ce moment ou n'y a-t-il aucune entente? Consultons toutes ces informations afin de pouvoir prendre des décisions axées sur les informations dont nous disposons actuellement. Je pense qu'il est très important d'envoyer une lettre au Comité de la régie interne.

[Français]

M. Thompson : Madame la présidente, je voulais simplement signaler que Mme Anwar aimerait participer à la discussion.

[Traduction]

Mme Anwar : Je voulais ajouter un point. Je pense que le Comité de la régie interne est le bon groupe auquel adresser nos questions sur les ressources, le cas échéant. Je vous rappelle que, sur le plan de l'allocation de ressources et de l'obtention de ressources supplémentaires, certaines des ressources qui soutiennent les comités sont directement sous le contrôle du Comité de la régie interne, mais pas toutes.

Je dirais peut-être aussi que la question du calendrier des comités de cette session a été confiée au Comité de sélection à titre d'ordres de renvoi. Beaucoup de questions et de commentaires formulés au sujet du calendrier pourraient être examinés dans le cadre des ressources existantes dont nous disposons, et c'est peut-être quelque chose dont vous aimeriez leur faire part ou sur lesquels vous aimeriez obtenir leurs commentaires.

La présidente : Si nous avons fini de poser des questions sur ce point, je tiens à remercier infiniment Shaila et Till de leur travail. C'est très instructif. Nous devons assimiler un peu plus les données, et elles seront utiles à l'avenir.

À la réunion du comité directeur qui est prévue pendant la semaine de relâche, nous pourrions tirer une conclusion un peu plus complète sur ce qui s'est passé aujourd'hui, ce que nous voulons demander au Comité de la régie interne et le type de lettre que nous écrivons.

De plus, tôt ou tard, nous devons reprendre les deux grandes questions qui faisaient partie de notre examen en deux étapes de la structure des comités en fonction de ce que nous voulons. Nous savons essentiellement que la pertinence de ces deux comités ne fait aucun doute. Ils sont pertinents. Ils se trouvent déjà au sein du Comité des affaires sociales, des sciences et de la

so they have a lot on their plate in terms of bills and so forth. They cannot cope with the problem of human resources, nor innovation, science and technology. Unless you have something to add on those two specific questions, we will turn to the other item on the agenda and return to that after the break. Is that okay with you? I see heads nodding. If so, we will conclude on this item, take all the information into consideration, and come up with something in the next meeting.

This brings us to item 3 of our agenda with respect to the report on step one. We have the proposition of a third report from our committee to the Senate in relation to the stylistic changes we want to make to the Rules. You received the draft paper on that. It has been circulated. I will turn to Adam to summarize this report.

Mr. Thompson: Honourable senators, as you know, we've spent a few meetings discussing committee mandates and had divided that consideration into two steps: one, a stylistic review, looking for more conformity between the various mandates of the committees set out in rule 12-7; and step two, which considers changing some of those mandates, adding committees and realigning some things. The draft report before you deals only with that first step.

You will recall that in some of the preliminary discussions we had on that — and you received a table outlining the proposed changes — one of the items brought up in discussion was perhaps reordering the committees in there so that the four internal or administrative committees — Internal Economy, this committee, Ethics and Conflict of Interest, as well as Audit and Oversight — all appear at the beginning of the section, with the other subject-matter committees then following. That is how I have drafted this. That being the case, as it would result in every single committee being renumbered, we are simply replacing rule 12-7 in its entirety with the new mandates for these committees.

You will see at the end there is also a necessary cross-reference change as the Standing Senate Committee on National Security and Defence was receiving a name change. It is just to reflect that earlier on in Chapter 12, where the number of members that it has is identified by name.

Near the end of the report, there are two paragraphs that I wanted to draw to your attention and on which I'd like some guidance. This has to do with when these changes would come into force. From discussions with Shaila, there are some issues with changing committee mandates and, in particular, changing

technologie. Comme nous pouvons le voir dans le tableau, les membres du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie passent beaucoup d'heures en réunion et ont donc beaucoup de pain sur la planche en ce qui concerne les projets de loi et ainsi de suite. Ils ne peuvent pas faire face aux questions de ressources humaines ni à celui de l'innovation, des sciences et de la technologie. À moins que vous n'ayez quelque chose à ajouter au sujet de ces deux questions précises, nous allons passer à l'autre point de l'ordre du jour et y revenir après la pause. Est-ce que cela vous convient? Je vois des gens qui hochent la tête. Si c'est le cas, nous allons terminer la discussion sur ce point, tenir compte de toutes les informations et proposer quelque chose à la prochaine réunion.

Ceci nous amène au troisième point de l'ordre du jour concernant le rapport sur la première étape. Nous avons l'ébauche d'un troisième rapport de notre comité à l'intention du Sénat sur les changements stylistiques que nous voulons apporter au Règlement. Vous avez reçu le rapport provisoire à ce sujet. Il a été distribué. Je vais demander à Adam de le résumer.

M. Thompson : Honorables sénateurs, comme vous le savez, nous avons passé quelques réunions à examiner les mandats des comités et nous avons divisé cet examen en deux étapes : la première est un examen stylistique qui vise à accroître la conformité des divers mandats des comités énoncés à l'article 12-7, et la deuxième envisage de modifier certains de ces mandats, d'ajouter des comités et de restructurer certaines choses. Le rapport provisoire dont nous sommes saisis porte seulement sur la première étape.

Au cours de certaines de nos discussions préliminaires sur le sujet — et vous avez reçu un tableau des changements proposés —, vous vous souviendrez que l'un des points soulevés pendant la discussion était la restructuration potentielle des comités dans cette section afin que les quatre comités internes ou administratifs, c'est-à-dire le Comité de la régie interne, notre comité, le Comité de l'éthique et le Comité de l'audit et de la surveillance, apparaissent tous au début de la section, suivis des autres comités thématiques. C'est ainsi que j'ai rédigé le texte. Cela étant le cas, nous remplaçons simplement l'article 12-7 dans son intégralité par les nouveaux mandats de ces comités pour éviter de devoir renuméroter chaque comité.

Vous constaterez qu'il y a également une modification nécessaire des renvois à la fin du rapport puisque le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a changé de nom. Il s'agit simplement de refléter cette modification au début du chapitre 12, où le nom du comité est utilisé pour indiquer le nombre de membres qu'il a.

Vers la fin du rapport, il y a deux paragraphes sur lesquels j'aimerais attirer votre attention. J'aurais besoin de votre avis pour déterminer quel serait le moment le plus opportun pour l'entrée en vigueur de ces modifications. Après en avoir discuté avec Shaila, nous avons constaté que le fait de changer les

committee names in midstream, in mid-session. A number of our systems are set up in a informatics manner, and there are concerns about what a change in name might cause, for example, with the website in terms of maintaining links between minutes, transcripts, meeting schedules and things of that nature.

I've proposed two options. One would be certainly the cleanest, and that would be to have these amendments come into effect at the end of this session so that, in the next session, things would start clean. However, we don't know how long this session will last. It could be short; it could be long. That being the case, I've provided you with a second option, which would be June 30 of this year. That would allow at least the summer for the Committees Directorate — and, if necessary, ISD — to ensure that there are no implications with our informatics systems and that everything is linked correctly.

Should you choose to have things come into force June 30 of this year, which would be within the session, an additional paragraph would be necessary, which I have included. It makes absolutely clear that the three committees that are receiving new names are not new committees. We are entirely replacing rule 12-7, and this is to make it clear that those three committees will continue their work as what they were prior to this change. There is not a new committee. It would not bring an end to any work they were doing. They would not need to reorganize and would not need new orders of reference. They would continue the operations they were doing under these new names. Again, if you were to decide that these should only come into effect at the end of this session, that paragraph would not be necessary and could be removed.

I'd be happy to take any questions that you have.

Senator Ringuette: I want to thank Adam for highlighting these two options.

In my mind, all the time that we've been discussing this style, the wording, it was to try to have this come into force as soon as possible because, as we would say, it's a no-brainer. I would like for us to see June 30, 2022, or it could even be September 1, 2022. We don't know; maybe we will be sitting in July. Some think that we don't have enough time to do the proper study, so we might sit in July. At the end of the day, I would like for this to happen as soon as possible. Thank you.

Senator Wells: Thank you, Adam and the full team, for doing this. This is really good. Even though I've been here for a few years, it is always good to be reminded and refreshed on the state

mandats des comités pourrait occasionner certaines difficultés, surtout si l'on changeait les noms des comités en cours de route, à la mi-session. Certains de nos systèmes sont programmés de façon interdépendante et nous ne pouvons pas prévoir ce qu'un changement de nom aura comme conséquences sur le site Web, par exemple, pour préserver les liens entre les procès-verbaux, les transcriptions, les horaires des réunions et autres détails du genre.

J'ai proposé deux options. La première, qui est probablement la plus simple, serait de planifier l'entrée en vigueur des modifications pour qu'elle coïncide à la fin de la session actuelle. Ainsi, la reprise des travaux correspondrait à un nouveau départ. Cependant, nous ne savons pas quelle sera la durée de la présente session. Elle pourrait être courte ou bien longue. C'est pourquoi je vous propose comme seconde option de fixer la date au 30 juin de cette année. La Direction des comités — et, si nécessaire, la Direction des services de l'information — aurait tout l'été pour veiller à ce qu'il n'y ait aucun problème dans les systèmes informatiques et que tous les liens fonctionnent correctement.

Si l'option choisie était de fixer l'entrée en vigueur des modifications au 30 juin de cette année, autrement dit durant la session en cours, il serait nécessaire d'ajouter un nouveau paragraphe. Ce paragraphe, que j'ai inclus, indique clairement que les trois comités ayant été renommés ne sont pas des nouveaux comités. L'article 12-7 serait complètement changé afin d'indiquer clairement que ces trois comités continueront les travaux qu'ils avaient commencés avant le changement de noms. Il n'y aura aucun nouveau comité et les travaux en cours ne seront pas interrompus. Les comités n'auraient pas besoin de réorganiser leurs travaux ni de déterminer de nouveaux ordres de renvoi. Les comités renommés pourraient tout simplement poursuivre leurs travaux actuels. Je le répète, si la décision était prise de fixer l'entrée en vigueur à la fin de la session actuelle, ce paragraphe n'aurait aucune utilité et il sera supprimé.

Je serai heureux de répondre à toute question.

La sénatrice Ringuette : J'aimerais remercier Adam d'avoir bien expliqué ces deux options.

À mes yeux, la discussion sur le style, le libellé, visait dès le départ à fixer une date d'entrée en vigueur le plus tôt possible parce que, comme on dit, c'est une évidence. Je souhaite que nous envisagions le 30 juin 2022, ou même le 1^{er} septembre 2022. Il faudrait peser le pour et le contre; peut-être que nous siégerons en juillet. Certaines personnes estiment que nous n'avons pas suffisamment de temps pour examiner adéquatement la question, c'est pourquoi il pourrait être nécessaire de siéger en juillet. Peu importe, ma préférence serait que le délai soit le plus court possible. Merci.

Le sénateur Wells : Merci à Adam et à toute l'équipe pour votre excellent travail. C'est très bien fait. Même si j'ai accumulé quelques années d'expérience dans cette enceinte,

of play with respect to committees and the other issues that are brought to our attention.

With respect to June 30, it is good. As Senator Ringuette said, it is a no-brainer. It needs to be done and should be done.

Just on the question of “cleanliness,” doing this at the end of a session seems like a good idea, but on reflection, we don’t know when the end of a session will be. Governments prorogue unexpectedly, and sometimes expectedly, frequently. There might not be a lot of time between the end of a session and the start of a new session. It could be days or weeks, as we’ve seen.

When you first said it should be June 30 or the end of a session, I thought it was easy and that it should be the end of session. However, with the possibility of prorogation, even within the same government, there is no certainty there. June 30 — we all know what that is and it doesn’t change, and it gives some time. The only edge I see around that is that there are three committees that are empowered to sit after June 30 or at the close of the sitting: CIBA, Audit and Oversight, and Ethics. I don’t know if that situation presents a difficulty — because there are still a few committees sitting — but I would leave that to further advice.

The Chair: If I may say, those committees didn’t change at all, so there are no changes made in the rules for those committees. Adam, do you want to add something?

Mr. Thompson: I just want to say that you’re absolutely correct: For all of the internal committees that could conceivably meet of their own volition past June 30 or, in some cases, even during an intercessional period, the only change has been the number in the rules for two of those committees, with CIBA and Rules maintaining their numbering.

Also, the end of a session and the potential rapid start of a new session should not have any impact. Everything would be starting clean at the beginning of a new session in any event. We wouldn’t have the transitional problems we were concerned about if we were to do it in the middle of a session.

Senator Cordy: I wonder if we could talk to our groups about these things this week and get back whenever our next meeting is. We’ve had really good discussions at our caucus meetings,

c’est toujours pratique de recevoir une mise à jour et un rappel des enjeux relatifs aux comités et des autres questions qui sont portées à notre attention.

En ce qui concerne la date du 30 juin, j’estime que c’est un bon choix. Comme la sénatrice Ringuette l’a dit, c’est une évidence. Il faut le faire et c’est nécessaire de le faire.

En ce qui concerne la question du départ à « neuf », on serait porté à croire que de le faire à la fin d’une session est une bonne idée, mais, à bien y penser, nous ne pouvons pas savoir quand une session prend fin. Le gouvernement proroge le Parlement de manière inattendue et, parfois, voire souvent, de manière attendue. Il pourrait ne pas y avoir une longue période entre la fin d’une session et le début d’une nouvelle session. Comme nous l’avons constaté, cela pourrait être des jours ou des semaines.

Quand on a mentionné la date du 30 juin ou la fin de la session, j’ai pensé que c’était une solution facile et qu’il fallait opter pour la fin de la session. Cependant, avec le risque de prorogation, même avec le gouvernement actuel, il n’y a aucune certitude. Le 30 juin — nous savons tous qu’elle sera la date et qu’elle ne changera pas. Cela nous donne du temps. Le seul point à prendre en considération est le fait que trois comités sont autorisés à siéger après le 30 juin ou à la fin de la session : le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration, le Comité de l’audit et de la surveillance, et le Comité de l’éthique. Je ne sais pas si la situation représente un obstacle — parce qu’un certain nombre de comités siègent — mais je propose que ce point fasse l’objet d’un examen plus approfondi.

La présidente : Si je peux me permettre, ces comités n’ont pas du tout changé, alors aucune modification n’a été apportée aux règles de ces comités. Adam, voulez-vous ajouter des précisions?

M. Thompson : Je tiens à préciser que vous avez totalement raison : en ce qui concerne tous les comités internes qui sont susceptibles de siéger après le 30 juin de leur propre chef ou, dans certains cas, durant une période d’intersession, la seule modification apportée est le nombre de règles pour deux ou trois d’entre eux. Seuls le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration et le Règlement conservent leur numérotation.

Par ailleurs, la fin d’une session ou le début d’une nouvelle session, qui pourrait arriver assez rapidement, ne devrait pas avoir d’incidence. Quoi qu’il en soit, ce serait un nouveau départ pour tous les travaux si nous optons pour le début d’une nouvelle session. Il n’y aurait pas les problèmes relatifs à la transition qui nous préoccupent si nous optons pour la mi-session.

La sénatrice Cordy : Je me demande si nous pourrions examiner ces points auprès de nos groupes respectifs cette semaine et faire le point à notre prochaine réunion, peu importe

but, just to confirm, we never did discuss whether it would be the end of session or the end of June. I know that people on what is currently called the Aboriginal Peoples Committee would like the change made to the Indigenous Affairs Committee as soon as possible. Can we bring our responses back to our next meeting of the Rules Committee?

The Chair: If the committee wants, we can do that. The only thing is we don't want to reopen the whole debate. It's about the timing of the change.

Senator Cordy: If we don't, then I'm favour of these changes for the end of June.

Senator Batters: To get away from the possibility that we could potentially still be sitting a little bit past June 30, what about saying July 15 or July 30 to avoid that brief period of time where we might have a few days of the session going on. If you wait until the end of session, you potentially have to wait until the end of session. We've seen time frames where the Trudeau government has not prorogued at all during an entire few-year-long time frame. Also, they do have this working agreement with the NDP right now, so we could potentially be into another period like that where there is no prorogation for a long time. I would suggest July 15 or 30.

I don't feel like I don't need to bring this particular matter back to our group. I could see the desire to have the Indigenous Affairs Committee, as I think it will now be called, have that change happen more quickly. So, yes, I would suggest the July date.

The Chair: I would also like the July date, because I would like to see the change coming because I might be out of the Senate before a prorogation.

Senator Lankin: I completely agree with everything that Senator Batters said. The mid-July date is very good, for all the arguments that she put forward. I also do not feel that it is a necessary matter to go back to the group. We know we can't do it any earlier than this in a reasonable fashion and expect to have the efficient technology transition. We know it has to be after and during the summer break. Let's just make the decision today and be able to report this out. That would be my request to fellow colleagues.

The Chair: I suggest, then, that we change the date in the report to the end of July and that we adopt it today with the date change.

la date où elle aura lieu. Nous avons eu des discussions fructueuses lors de nos réunions de caucus. Toutefois, il faut dire que nous n'avons jamais envisagé de choisir entre la fin de la session ou la fin du mois de juin. Je sais que certains membres du Comité des peuples autochtones veulent adopter le nouveau nom de Comité des affaires autochtones le plus rapidement possible. Pouvons-nous attendre à la prochaine réunion du Comité du Règlement pour faire connaître notre décision?

La présidente : Si les membres du comité sont d'accord, nous pourrions procéder de cette façon. Je tiens par contre à préciser qu'il n'y aura pas de nouveau débat. Il s'agit de déterminer la date d'entrée en vigueur de la modification.

La sénatrice Cordy : Si nous ne le faisons pas, je suis favorable à ce que les modifications entrent en vigueur à la fin de juin.

La sénatrice Batters : Afin d'éviter le risque de nous retrouver dans la situation où nous aurions à siéger un peu après le 30 juin, pourquoi ne pas fixer la date au 15 ou au 30 juillet? Cela nous permettrait d'éviter de nous retrouver dans la courte période de temps où la session pourrait s'étirer. Si l'on opte pour la fin de la session, il faudra probablement attendre à la fin de la session. Nous avons déjà vécu des périodes où le gouvernement Trudeau n'avait pas prorogé le Parlement durant plusieurs années. De plus, le gouvernement a une entente de travail avec le NPD à l'heure actuelle. Par conséquent, nous pourrions vivre une autre période prolongée avant que le gouvernement proroge le Parlement. Je suggère d'opter pour le 15 ou le 30 juillet.

Je ne ressens pas la nécessité de soulever la question à notre groupe. Je comprends le Comité des affaires autochtones, comme ce sera bientôt leur nouveau nom, de vouloir procéder au changement dans les meilleurs délais possible. Alors, oui, je suggère la date en juillet.

La présidente : J'aimerais aussi opter pour la date en juillet. En effet, j'aimerais pouvoir être témoin du changement parce que je pourrais quitter le Sénat avant une éventuelle prorogation.

La sénatrice Lankin : Je suis entièrement d'accord avec tout ce que la sénatrice Batters a dit. C'est une très bonne idée de fixer la date à la mi-juillet, pour toutes les raisons qu'elle a soumise. Je suis également d'avis qu'il n'est pas nécessaire de soulever la question lors d'une réunion de notre groupe. Nous savons qu'il ne serait pas raisonnable d'agir plus tôt et de s'attendre à une transition informatique sans heurts. Nous savons que le changement doit se faire après la session et durant la pause estivale. Prenons la décision aujourd'hui pour pouvoir en faire rapport. C'est ce que je demande à mes honorables collègues.

La présidente : Par conséquent, je suggère de modifier la date dans le rapport de façon à inscrire la fin du mois de juillet, et d'adopter le rapport avec la nouvelle date.

Mr. Thompson: Thank you, senator. That is fine. If the committee is in agreement, I can certainly make that change.

I would like to make one additional change, or just draw something to your attention. At the end of rule 12-7, there are some references included. They're not there as part of the rules, and those would obviously continue within the rule. I wanted to make sure that point was clear.

I can certainly make the change to July 31, and we can have this in to the Senate this week.

Senator Black: I would move the adoption of the report, if that's what you're looking for.

The Chair: Thank you very much. It's moved by Senator Black, and the report is adopted. Thank you.

Let's turn now to the last item of our agenda. It is related to the list of subjects.

When we ended last meeting, we were on page 7 with the committee study of non-government bills, a proposition that was made by Senators Cordy and Dalphond. I want to go quickly on these last pages. They are quite straightforward, and I won't explain in detail what they mean because some of the issues are more complex. But I can summarize it.

What would you like to start first? When we go through this list, we, with our steering committee, will present to you at the next meeting an agenda for the coming weeks of the subjects that we want to do. My intention was that we could easily work on two issues at a time. Perhaps we could have a longer issue, where we could have witnesses, and another issue that is of a limited scope. We would make an agenda so that we could move on this list until the end of June. At the least, we would propose an agenda for the four or six coming weeks. We will see what we can do in the steering committee. I will go on to those items. I want to hear what your preferences and priorities are regarding the items on the list. Is that okay with you?

If that's okay, we were on the committee study of non-government bills. These issues were put forward by Senator Dalphond in the Senate, and it would have us see if it's possible to have some rules or processes that would accelerate the study and voting on those bills and the study into committee.

After that, another issue was raised, also to accelerate the study of the non-government bill, presented by Senator Massicotte. It relates to the adoption of a lottery system for bills in the Senate. This needs an explanation. I don't know exactly what the lottery system is. We would need to have witnesses explain what it is and what it implies. We hear pros and cons, so we need to sit and listen to what it is exactly.

M. Thompson : Merci, sénatrice. C'est correct. Si le comité est d'accord, je peux faire la modification sans problème.

J'aimerais proposer une modification additionnelle, ou simplement attirer votre attention sur un point précis. À la fin de l'article 12-7 du Règlement, on retrouve un renvoi. Ce renvoi ne fait pas partie du Règlement, sinon il aurait été inscrit dans le Règlement. Je tenais à clarifier ce point.

Je peux certainement apporter la modification et inscrire la date du 31 juillet. La nouvelle version pourrait être présentée au Sénat cette semaine.

Le sénateur Black : Si c'est ce que vous attendez, je propose l'adoption du rapport.

La présidente : Merci beaucoup. Le sénateur Black propose l'adoption du rapport, et le rapport est adopté. Merci.

Passons maintenant au dernier point à l'ordre du jour, l'examen de la liste des sujets d'étude proposés.

À la fin de la dernière réunion, nous étions rendus à l'étude des projets de loi d'initiative parlementaire, à la page 7, proposée par les sénateurs Cordy et Dalphond. Je vais survoler rapidement les derniers points. Ils sont assez bien expliqués. Je ne vais pas entrer dans les détails, car certaines questions sont plus complexes, mais je peux faire un résumé.

Par quoi voudriez-vous commencer? Le comité directeur se penchera sur la liste et, à la prochaine réunion, il vous présentera un programme des travaux pour les prochaines semaines. Je me disais que nous pourrions facilement aborder deux sujets à la fois. Autrement dit, nous pourrions entreprendre une étude plus longue, dans le cadre de laquelle nous pourrions convoquer des témoins, et une autre étude dont la portée serait plus limitée. Nous allons donc proposer un programme des travaux qui nous tiendront occupés jusqu'à la fin juin, ou du moins, pour les quatre à six prochaines semaines. Nous verrons ce que nous pouvons faire au comité directeur. J'aimerais savoir quelles sont vos préférences et vos priorités relativement aux éléments de la liste. Est-ce que cela vous va?

Si vous êtes d'accord, nous en étions à l'étude au comité des projets de loi d'initiative parlementaire. Cette question a été soulevée par le sénateur Dalphond au Sénat. Cette étude nous permettrait de déterminer si nous pourrions établir certaines règles ou certains processus afin d'accélérer l'étude et le vote sur ces projets de loi, ainsi que l'étude en comité.

Un autre sujet a été proposé par le sénateur Massicotte, également en vue d'accélérer l'étude d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Il s'agirait de mettre en place un système de loterie pour les projets de loi présentés au Sénat. Cela nécessite des explications. Je ne sais pas exactement en quoi consiste un système de loterie. Des témoins devront comparaître et nous expliquer de quoi il s'agit et ce que cela implique. Nous

Then we have the issue raised by Senator Duncan about unparliamentary language. How do we want to address this? We have rule 6-13(1) prohibiting personal, sharp or taxing language as unparliamentary. As there is no definitive list of unparliamentary words or expressions, we may consider looking at what other provincial and territorial legislation do and a suggestion as to what is considered unparliamentary.

We also have the items put forward by Senator Carignan. This occurs frequently, the issue of calling of items where we say “stand, stand, stand,” and sometimes it takes time. When we were not televised, it did not really matter. We used to do that. Now that we are televised, some people say maybe we should have another process to indicate what we are coming to next, and to also reduce the inefficient time in the Senate.

We did address the promotional or political purposes props. That issue was raised by Senator Carignan and Senator McCallum.

We have incorporation of leaders and facilitators of recognized parties or groups throughout the rules. That was an issue proposed by Senator Lankin, and it comes from the motion that we did actually study, but I don't think there was a vote on that, by Senators Wu and Tannas.

Then we have the issue of amending or correction of the rules. There are a lot of items that might be corrected. The clerks have a list of items they would like us to look at to kind of modernize the wording of the rules as they exist now.

Mr. Thompson: Madam Chair, just briefly, the administration does not currently have a list. I have had some preliminary discussion with some of my colleagues among the procedural services, and I am preparing a letter for you to send to the Clerk of the Senate inviting us to collectively look at some of those issues. I will have that letter for you to sign most likely tomorrow. It is in translation now. I am sure the clerk will come back with a list of suggestions of issues we may wish to consider.

The Chair: Thank you.

The final item was proposed by Senator Massicotte, and it is to have a period of time when we can reflect on what has happened since the Senate Modernization Committee recommendations. As you recall, the Senate had a temporary committee on the modernization of the Senate.

entendons des arguments pour et contre, alors il faudra en discuter pour comprendre de quoi il retourne.

Nous avons ensuite la question soulevée par la sénatrice Duncan au sujet du langage non parlementaire. Comment voulons-nous aborder la question? L'article 6-13(1) du Règlement interdit les propos injurieux ou offensants, car ils sont non parlementaires. Comme il n'y a pas de liste définitive des mots ou expressions non parlementaires, on pourrait se tourner vers les assemblées législatives provinciales et territoriales pour avoir une idée de ce qui est considéré comme étant non parlementaire.

Nous avons aussi la proposition du sénateur Carignan. Il est question du processus d'appel où nous répétons sans cesse le mot « reporté ». Cela se produit souvent et prend du temps. Lorsque nos séances n'étaient pas télédiffusées, cela n'avait pas d'importance. Nous avons l'habitude de le faire. Or, maintenant que nos délibérations sont télédiffusées, certains disent que nous devrions peut-être adopter un autre processus pour indiquer ce que nous allons faire et aussi pour réduire les pertes de temps au Sénat.

Nous avons abordé la question des articles et vêtements utilisés à des fins promotionnelles ou politiques. Cette question a été soulevée par le sénateur Carignan et la sénatrice McCallum.

Nous avons aussi la question de l'incorporation dans le Règlement des leaders et des facilitateurs de partis et groupes reconnus. Ce sujet a été proposé par la sénatrice Lankin et découle de la motion, présentée par les sénateurs Wu et Tannas, que nous avons examinée, mais sur laquelle nous ne nous sommes pas prononcés.

Il est aussi question de modifier ou de corriger le Règlement. De nombreuses dispositions doivent être modifiées. Les greffiers ont d'ailleurs une liste de ce qu'ils voudraient que le comité examine en vue de moderniser le libellé actuel du Règlement.

M. Thompson : Madame la présidente, en fait, nous n'avons pas de liste. J'ai eu des discussions préliminaires avec mes collègues des Services de la procédure, et je suis en train de rédiger une lettre que vous pourrez transmettre au greffier du Sénat afin que nous examinions ces questions ensemble. Je vous remettrai cette lettre probablement demain pour que vous puissiez la signer. On est en train de la traduire. Je suis certain que le greffier vous proposera une liste de questions à examiner.

La présidente : Merci.

Le dernier sujet a été proposé par le sénateur Massicotte. Il est question de trouver un moment pour examiner ce qui a été fait depuis que le Comité sur la modernisation du Sénat a formulé ses recommandations. Vous vous souviendrez que le Sénat avait formé un comité provisoire sur la modernisation du Sénat.

[*Translation*]

The Special Senate Committee on Senate Modernization was chaired by Senator McInnis and then by Senator Greene.

The committee made a series of recommendations. It would be interesting to take another look at those recommendations in light of what we have done since then.

We could have people come in, such as former senators McInnis and Joyal, as well as clerks Charles Robert and Gary O'Brien. That's a suggestion, but I would like your thoughts on that list and I would also like to know what your priorities are.

[*English*]

Senator Batters: I see Senator Massicotte just put up his hand, so maybe he will explain this. I was going to ask if Senator Massicotte could tell us the types of things he views as still outstanding from the Senate Modernization Committee. I know one of the things was definitely done quite soon. When I was on the Senate Subcommittee for Communications, we had recommended this earlier, and the Senate Modernization Committee did as well, and that was televising the Senate Chamber proceeding. That has been going on for quite some time. I know a number of the other issues have been dealt with. Perhaps Senator Massicotte could give us more explanation as to the types of things he would consider under that category.

Senator Massicotte: To answer the question, I forget the exact number, but around 15 recommendations were made by the Senate Modernization Committee, and there were only seven or eight that we punted on. The committee per se approved those recommendations — don't forget it is a committee of all parties — but they got stuck in the Rules Committee, and those are the ones I'm talking about, those that got approval but didn't get final approval and were not submitted to the Senate. I forget if it's exactly six or seven, but that is the number.

The Senate Modernization Committee received a report from the clerks at that point in time, along with a team of people of that nature, and they made recommendations to change quite a few things, small stuff like wording. They said the direction of the Senate was not coherent with that wording, so they recommended quite a few changes of a highly technical nature. We should probably attend to that eventually, but I don't think it should be the whole committee. It is very detailed. It is predominantly recommendations by the clerks at that point in time, to be coherent with the rest of the amendments we made. I would say two or three of our committee members should look at that report and come back with specific recommendations. We

[*Français*]

Le Comité sénatorial spécial sur la modernisation du Sénat a d'abord été présidé par le sénateur McInnis, puis par le sénateur Greene.

Ce comité a fait une série de recommandations. Il serait intéressant de revoir ces recommandations à la lumière de nos actions depuis ce temps.

Nous pourrions avoir des invités; par exemple, les anciens sénateurs McInnis et Joyal, ainsi que les greffiers Charles Robert et Gary O'Brien. C'est une suggestion, mais j'aimerais bien avoir vos réactions à propos de cette liste et j'aimerais également savoir quelles sont vos priorités.

[*Traduction*]

La sénatrice Batters : Je vois que le sénateur Massicotte vient de lever la main, alors il pourra nous donner des explications. J'aimerais qu'il nous dise quelles sont les recommandations du Comité sur la modernisation du Sénat auxquelles on n'a pas donné suite. Je sais qu'une des mesures recommandées a été mise en œuvre très rapidement. Quand je siégeais au Sous-comité des communications, nous avions recommandé, tout comme le Comité sur la modernisation du Sénat, de télédiffuser les délibérations du Sénat. Les séances sont télédiffusées depuis un certain temps déjà. Je sais que plusieurs autres questions ont été réglées. Le sénateur Massicotte pourrait peut-être nous expliquer ce qu'il considère comme étant en suspens.

Le sénateur Massicotte : Pour répondre à la question, le Comité sénatorial sur la modernisation a fait une quinzaine de recommandations. Je ne me souviens pas du nombre exact, mais nous n'avions misé que sur sept ou huit d'entre elles. Ce comité — dont les membres viennent de tous les partis, ne l'oublions pas — a approuvé ces recommandations, mais les choses ont achoppé au Comité du Règlement. Voilà les recommandations dont je parle. Celles-ci ont été approuvées, mais n'ont pas reçu l'approbation finale et n'ont pas été présentées au Sénat. J'oublie le chiffre exact, mais c'était autour de six ou sept.

Le Comité sénatorial sur la modernisation a reçu un rapport des greffiers à ce moment-là, et une équipe de gens dans ce domaine est intervenue. Ils ont recommandé de changer un bon nombre de choses, des petits détails, comme la formulation. Ils ont dit que la formulation ne correspondait pas avec la direction du Sénat. Ils nous ont donc recommandé d'apporter de nombreux changements de forme très pointus. Nous devrions probablement nous en occuper éventuellement, mais ce ne devrait pas être tout le comité, selon moi. C'est une tâche qui demande de la minutie. Il s'agit principalement de recommandations que les greffiers ont faites à ce moment-là, pour assurer une cohérence avec les autres modifications que nous avons apportées. À mon avis, deux ou

did not disagree on much, but we need to get it done and clean the house, per se. Those are the two types of recommendations I'm making.

The Chair: The steering committee is well suited to look at those suggestions for consistency of the rules, and we can look at it during our next meeting, if Adam can tell us that it is already possible for us to look at that, and then we could come back to you in the next regular meeting of the committee.

Senator Lankin: You were asking for priorities. There are a number of amendments that would reflect current practices. Uppermost in my mind is the inclusion and naming of all of the caucus leaders and group facilitators and sort of the equality of senators. As I recall through Senate discussions, there were two motions — one by Senator Woo, followed by one by Senator Tannas that was as a result of conversations and amended Senator Woo's motion. There was more general agreement with that. I think one of the issues is it was not such an affront to members of the official opposition in terms of potentially diminishing the understanding and recognition of that role.

I would say that Senator Tannas' motion would be a priority for us to look at. Some of what it does is simply move current practice into the rules. There may be implications beyond that, which is why we need to have a discussion and steering needs to consider whether that requires witnesses or what we need to do about that. I would like to put that one up.

This one is a pet peeve. I know it's on a list somewhere, although it's not one we have acknowledged. Since I arrived six years ago, I've been trying to get people to put a simple digital countdown clock in the Senate. Virtually every legislature has that, and probably the House of Commons too. It counts down the time you're on your feet, and I think it improves the chances that senators will accomplish their speaking within the time that is allotted.

The Chair: Yes, I agree.

Senator Massicotte: I want to clarify my earlier intervention. It was a response to Senator Batters' question.

The priority I would like is to the issue of a lottery system or any kind of system to put more order and a better balance into the public bills and so on. I agree that it does deserve witnesses. We had set up an informal working group of all the leadership last summer and spring, and it was agreed by all leadership — re the lottery system — that we should send this to Rules and have

trois membres du comité pourraient se pencher sur ce rapport, puis nous présenter des recommandations précises. Nous souscrivons à presque tout, mais il faut s'en occuper et donner un coup de plumeau, si je puis dire. Voilà les deux recommandations que je formule.

La présidente : Le comité directeur est tout désigné pour examiner les suggestions visant à assurer la cohérence du Règlement. Nous pourrions nous pencher sur le tout lors de notre prochaine réunion, si M. Thompson peut nous confirmer qu'il est déjà possible d'étudier tout cela. Nous pourrions vous revenir là-dessus lors de la prochaine réunion du comité.

La sénatrice Lankin : Vous parliez de priorités. Il y a un certain nombre de modifications qui refléteraient nos pratiques actuelles. Je pense d'abord et avant tout à la mention et l'inclusion de tous les leaders des caucus et facilitateurs de groupes parlementaires de même qu'à l'égalité des sénateurs, en quelque sorte. Si ma mémoire est bonne, il y a eu deux motions : une première présentée par le sénateur Woo, et une seconde présentée par le sénateur Tannas, qui était le fruit de conversations et qui amendait la motion du sénateur Woo. Cette motion faisait plutôt l'unanimité. Comme elle n'amointrissait pas la compréhension et la reconnaissance du rôle de l'opposition, elle représentait moins un affront pour les membres de celle-ci.

Selon moi, nous devrions nous pencher en priorité sur la motion du sénateur Tannas. Cette motion vise notamment à inscrire nos pratiques actuelles dans le Règlement. Ces modifications pourraient avoir une portée plus vaste. Voilà pourquoi nous devons en discuter. Le comité directeur doit déterminer s'il faut entendre des témoins et décider de la voie à suivre à cet égard. J'aimerais proposer ce point-là.

L'autre point est un irritant. Je sais qu'il est quelque part sur la liste, même si nous n'en avons pas parlé. Depuis mon arrivée, il y a six ans, j'essaie d'obtenir l'installation au Sénat d'une horloge numérique toute simple, avec un compte à rebours. À peu près toutes les assemblées en ont une, y compris la Chambre des communes, probablement. Un tel dispositif indique le temps de parole qui reste, ce qui donnerait aux sénateurs une meilleure chance de terminer leur discours sans dépasser le temps qui leur est alloué.

La présidente : Oui, je suis de votre avis.

Le sénateur Massicotte : Je veux apporter une précision à mon intervention précédente. Je répondais à une question de la sénatrice Batters.

La priorité, en ce qui me concerne, c'est d'avoir un système de loterie ou à tout le moins une forme de système qui favoriserait l'équilibre et mettrait de l'ordre dans les projets de loi d'intérêt public et le reste. Je pense aussi qu'il faut entendre des témoins. Nous avons établi un groupe de travail informel réunissant tous les dirigeants au printemps et à l'été derniers. Ils ont tous

them take a look at it. There was general agreement. But we should get witnesses in it. I'm not an expert, but some people are within our own Senate. Vincent is very knowledgeable on this matter. I suggest we take a look at it. I think it could resolve some issues. We're spending a lot of time on public bills. Maybe there is a better process of getting those through but at the same time making sure that we're not bombarded by bills that maybe don't deserve priority. I would like to see that getting attention.

Senator Batters: First of all, on those motions of Senator Woo and Senator Tannas, I don't believe either of them passed the Senate, so we wouldn't be dealing with that motion having been referred to our committee or anything like that. I can understand the general subject matter, and that general subject matter is the subject of the bill that started in the Senate as Bill S-4 and came back to the Senate as S something else. Then it wasn't properly a Senate bill, so it got sent to the House of Commons. The House of Commons is dealing with it as a government bill, and it's not yet back in the Senate — the amendments to the Parliament of Canada Act. That has a number of those types of things in it as well. We certainly can deal with this general topic area to study it as a committee, but I wanted to make the point that we wouldn't be dealing with either of those motions because I don't believe either of them have been passed.

As far as the timer clock, I think that would be a great idea. I believe the Speaker and perhaps the table have a clock. Maybe Shaila or Till could tell us what the situation is and how possible that is to have, and also, what the House of Commons has, if they happen to know that.

Senator Ringuette: Briefly, I would like to talk about the issue of “stand.” The Rules Committee dealt with this issue four or five years ago because, at that time, everybody was calling “stand, stand.” Now it's only the Speaker. For the time being, I believe it is still okay for the Speaker to say that. However, this practice was put in place at a time when only the leadership had a copy of the scroll. Now, because of Till and the scroll committee's work, everyone receives an email with the scroll for the sitting, so everyone will know what is going on. At the end of the day, I don't believe this is an emergency issue. For the time being, it's acceptable. I think it should be a very low end of our priority list. Thank you.

Senator Lankin: Senator Batters put forward the fact that the Woo-Tannas motions were not adopted in the Senate. There was a prorogation or an election before Senator Tannas' motion was brought forward for a vote. However, like all these other items, these were submitted by members of the committee, and we can talk about the content, as Senator Batters said.

convenu que le Comité du Règlement devrait se pencher sur la question du système de loterie. Tout le monde était d'accord. Toutefois, nous devrions entendre des témoins. Vincent connaît très bien cette pratique. Je propose d'étudier la question. Je crois que cela pourrait régler certains problèmes. L'étude des projets de loi d'intérêt public prend beaucoup de temps. Il y aurait peut-être une meilleure façon de procéder à leur étude sans pour autant être bombardés de projets de loi qui ne sont pas nécessairement prioritaires. J'aimerais que nous nous penchions sur cette question.

La sénatrice Batters : Tout d'abord, en ce qui a trait aux motions des sénateurs Woo et Tannas, le Sénat n'a adopté aucune d'elles, à ma connaissance. Nous n'étudierions pas la motion comme si elle avait été renvoyée au comité, par exemple. Je comprends quel en est l'objet général. C'est le même que celui du projet de loi S-4 qui a été présenté au Sénat. C'est maintenant le S quelque chose. Il ne s'agissait pas d'un projet de loi du Sénat en bonne et due forme, or il a été renvoyé à la Chambre des communes. Celle-ci l'étudie maintenant sous la forme d'un projet de loi émanant du gouvernement — les modifications de la Loi sur le Parlement du Canada —, et elle ne l'a pas encore renvoyé au Sénat. Ce projet de loi renferme un certain nombre de choses comme celles-là. Le comité peut assurément étudier la question en général, mais je tiens à faire valoir que nous n'étudierons aucune de ces motions puisqu'à ma connaissance, aucune d'elles n'a été adoptée.

Pour ce qui est de l'horloge, je crois que c'est une idée fantastique. Je crois que le Président et peut-être les greffiers au bureau en ont une. Peut-être que Mme Anwar ou M. Heyde pourrait nous dire ce qu'il en est. S'il est possible d'en avoir une et quel est le modèle utilisé par la Chambre des communes, s'ils le savent.

La sénatrice Ringuette : J'aimerais aborder brièvement la question des reports. Le Comité du Règlement a étudié cette question il y a quatre ou cinq ans parce que tout le monde disait alors « report, report ». Maintenant, seul le Président le fait. À mon avis, pour l'instant, il n'y a pas de mal à ce que le Président continue à le faire. Cela dit, cette pratique a été mise en place à une époque où seule la direction avait une copie du plumitif. Aujourd'hui, grâce à M. Heyde et au travail du comité qui s'occupe du plumitif, tout le monde en reçoit une copie par courriel et sait ce qui se passe. Au bout du compte, je ne crois pas que ce soit un point pressant. Pour l'instant, c'est correct. Je pense que ce point devrait être au bas de la liste des priorités. Merci.

La sénatrice Lankin : La sénatrice Batters a fait valoir que le Sénat n'a pas adopté les motions des sénateurs Woo et Tannas. Il y a eu une prorogation ou une élection générale avant que la motion du sénateur Tannas soit mise aux voix. Toutefois, comme pour le reste de la liste, ce sont des points qui ont été présentés par des membres du comité. Nous pouvons donc en parler, comme l'a dit la sénatrice Batters.

The Chair: Shaila, do you have something to say about the clerk and a timer so that senators can see it?

Mr. Heyde: Under rule 6-3(2):

The Clerk shall keep a record at the table of the time taken by each Senator in each debate. The Clerk shall inform the Speaker when a Senator's speaking time is about to expire and, when it expires, the Speaker shall so inform the Senator speaking.

In practical terms, you will see by the reading clerk standing at the expiration of speaking times, which is a signal both to the Speaker and the senator speaking. For those participating remotely, it might be a small signal, but that is a signal that the time has expired.

I don't think there are clocks in the House of Commons. I don't know if they have a private time signalling system. I know that there are in some other jurisdictions. For example, in the United Kingdom, I believe the House of Commons does have that. I'm just being whispered at that Ontario might have a timing counter as well. That might be something that may be looked at.

The Chair: Quebec too.

Mr. Heyde: And Quebec as well.

For Question Period with ministers where we have very tight timelines, 60 seconds and 90 seconds, we're keeping track with the functionality on phones to keep track of when the Speaker should be interrupting the senators. There are various methods. You may want to consult with the Speaker. There might be technical issues in terms of how installation of a digital clock, if that were to go ahead, would be done in the Senate in a way that is both tasteful and practical for senators.

The basis of keeping track of times and the standing system that we currently use to signal when time is up is rule 6-3(2). I do know that many senators keep track independently of their times. I know one senator last week whose alarm went off quite loudly. It was very clear that she was keeping track of her time. Certainly, in terms of Question Period, there is a lot of separate time tracking going on.

The Chair: Thank you.

We are at the end of our session today. We have a lot of items that we need to share with the Speaker, along with the prayer. I will arrange a meeting with the office of the Speaker to look at those issues and will come back to you. We will have a steering committee meeting during the break week, so we'll discuss your priorities and how they fit into the agenda. If you don't have any

La présidente : Mme Anwar, avez-vous quelque chose à dire au sujet du greffier et d'une horloge que les sénateurs pourraient voir?

M. Heyde : Aux termes de l'article 6-3(2) :

Chaque discours prononcé dans un débat est minuté et la durée en est consignée par le greffier au bureau. Lorsque le temps de parole d'un orateur est sur le point d'expirer, le greffier en avertit le Président, qui retire la parole à cet orateur au moment de l'expiration.

En termes simples, vous voyez le greffier à la lecture se lever lorsque le temps de parole est écoulé. C'est un signal à la fois pour le Président et pour le sénateur qui a la parole. Pour les sénateurs qui participent à distance, le signal peut sembler mince, mais il indique que le temps de parole est écoulé.

Je ne crois pas qu'il y ait d'horloges à la Chambre des communes. Je ne sais pas s'ils ont un système privé signalant la fin du temps imparti. Je sais qu'il y en a dans d'autres pays. Par exemple, au Royaume-Uni, je crois qu'il y en a un à la Chambre des communes. On me souffle que l'Ontario aussi a possiblement une minuterie. Nous pourrions nous informer de ce côté.

La présidente : Il y en a aussi une au Québec.

M. Heyde : Oui, au Québec aussi.

Pendant la période des questions avec les ministres, où le minutage est très serré — 60 secondes et 90 secondes —, nous gardons le fil avec la minuterie de nos téléphones pour savoir quand le Président doit interrompre les sénateurs. Il y a différentes méthodes. Vous voudrez peut-être en parler avec le Président. Il pourrait y avoir des détails d'ordre pratique quant à l'installation, si l'idée fait son chemin, pour que l'horloge numérique soit de bon goût et pratique pour les sénateurs.

Il est question du minutage du temps et du système que nous utilisons actuellement pour signaler que le temps est écoulé dans l'article 6-3(2) du Règlement. Je sais que beaucoup de sénateurs se minuent. Je sais que la semaine dernière, l'appareil d'une sénatrice a émis une sonnerie assez bruyante. Nul doute qu'elle se minutait. Pendant la période des questions, beaucoup de sénateurs se minuent.

La présidente : Je vous remercie.

Nous arrivons au terme de la réunion d'aujourd'hui. Il y a beaucoup de points dont nous devons parler avec le Président, ainsi que la prière. Je vais communiquer avec le bureau du Président pour que nous puissions faire le tour de ces points et je vous reviendrai par la suite. Le comité directeur se réunira pendant la pause de la semaine prochaine. Nous discuterons donc

questions, be reassured we will be meeting during our next regular slot and providing as many answers as we can. Hopefully, you will know the agenda in advance for the next meeting. Thank you very much, and have a nice week.

(The committee adjourned.)

de vos priorités et de la façon dont elles s'insèrent dans l'ordre du jour. Si vous n'avez pas de questions, sachez que nous nous réunirons selon notre horaire habituel et que nous vous fournirons autant de réponses que possible. Si tout va bien, vous recevrez l'ordre du jour avant la prochaine réunion. Merci beaucoup et passez une très belle semaine.

(La séance est levée.)
